

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion

Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat

Thème

**Développement Rural et Dynamique Territoriale
Dans la Wilaya de Bejaïa**

Mémoire présenté par : Yacine GOUDJIL

Chakir LARID

Sous la direction de : Mr Med Amokrane ZORELI

Devant le jury composé de :

Président :

Examineur :

Rapporteur : Mr Med Amokrane ZORELI

Promotion : 2014/2015

Remerciements

Nous remercions dieu le tout puissant qui nous a donné le courage et la volonté de mener à bien notre travail.

Ainsi que nos familles de nous avoir soutenu et supporté pendant notre cursus universitaire.

Mes remerciements les plus vifs s'adressent à Mr zoureli pour avoir accepté de diriger ce travail et pour son temps et ses précieux conseils.

Mes remerciements s'adressent également aux Mrs les membres du jury.

Nous somme redevable envers tous les agriculteurs des communes de beni maouche et seddouk, le personnel du service agricole dans les deux communes, spécialement ainsi que chaleureusement Mr hemlawi pour ses conseils, sa disponibilité, ses orientations et sa compréhension.

Nous tiendrons à remercier encore spécialement nous parents, qui sans eux, ce travail n'aurait jamais due exister, nous frère pour leurs soutiens, à nous sœurs adorable pour les aides de nous travail.

Enfin, nous tiendrons à remercier toutes personnes ayant contribué de pris ou de loin à la réussite de ce travail ainsi que tous nous amis.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail aux êtres les plus chères au monde :

Mon père et ma mère, pour leur exprimer tous le respect que j'ai pour eux et ainsi pour leur témoigner ma reconnaissance pour tous les efforts et sacrifices qu'ils ont entrepris afin de me voir réussir.

Mes frères ; Omar, Halim et Youcef

Mes sœurs ; nacima et dounia

Mes amis ; yacine, soufiane, hamza, bilal, halim, karim, amirouche, amine, riade, dehmane, hakim

Toute la promotion M.E.T.E 2014/2015

Et finalement, à tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la réalisation de ce travail

Chakir

Dédicaces

**Je remercie DIEU, tout puissant de m'avoir donné la force ainsi que
l'audace pour achever ce travail.**

**Je suis redevable à bon nombre des gens dont je ne peux citer ici que
quelques-uns :**

**Je dédie ce mémoire à mes chers parents qui sont et reste pour toujours
le rayon de soleil illuminant ma vie.**

**A mon cher frère Farid, ainsi à mes sœurs lila, samia et kahina qui mon
appuyé et aidé pour mener mon travail.**

A ma chère fiancé HASSINA, qui ma encourager.

A mes tantes et oncles, et toute la famille GOUDJIL.

**A mon très cher binôme FAHIM qui est à la fois un frère et un ami ainsi
que toute sa famille un par un et plus précisément la maman que je la
considère autant que ma mère.**

**A mes chers amies sans exception surtout Hamza, Hakim, soufiane,
faycal, ghanou, bilal, karim, Amine , dadi,**

**A tous ceux que j'aime, et tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à
réaliser ce travail.**

A ma promotion et à tous ceux et celles qui me sont chers.

**Enfin, je dédie ce mémoire à tous ceux qui m'aiment et qui croient en moi
(famille et amis).**

yacine

Liste des abréviations

ACL : Agglomération de Chef de Lieu

AS : Agglomération Secondaire

ANART : L'Agence Nationale de l'Artisanat Traditionnelle

APC : Assemblée Populaire Communale

ANSEJ : Agence Nationale de l'Emploi de Jeunes

CAM : Chambres de l'Artisanat et des Métier

CNAM : Chambre National de l'Artisanat et des Métier

DAM : Direction de l'Artisanat et du Métier

DGA : Direction Générale Artisanal

DOM : Direction Organisation des Métier

DPAT : Direction de Promotion et d'Assistance Technique

DA : Direction de l'Artisanat

D.A.S : Direction de l'Action Sociale

E.A.C : Exploitation Agricole Collectifs

E.A.I : Exploitations Agricoles Individuels

FNRDA : Fond National de Reconversion et du Développement Agricole

FEM : Forum Economique Mondial

INRA : Institution National de la Recherche Agronomique

MADR : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

ONPI : Office National de Propreté Industriel

OMT : Organisation Mondiale de Tourisme

OBG : Oxford Business Group

ONG : Organisation Non Gouvernemental

PNDA : Plan National de Développement Agricole

P.N.D.A.R : Plan National de Développement Agricole et Rural

P.I.B : Produit Intérieur Brut

PNR : Plan National de Reboisement

PCD : Plans Communale de Développement

SNAT : Schéma National D'aménagements Des territoires

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

TUPHIMO : Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'œuvre

V.A : Valeur Ajoutée

V.A.A : Valeur Ajoutée Agricole

Introduction générale et Problématique

Le développement local apparu dans les années 1970, le développement local part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles,...) peut orienter les dynamiques socio-économiques.

Il est une réponse d'une part à la mondialisation naissante à l'époque, dont on commence à sentir les effets, d'autre part à l'approche frontale de l'aménagement du territoire, très centralisé, qui agit par rattrapage massif des retards économiques dans une dynamique exogène dont on sent poindre les limites.

Il émane essentiellement de territoires qui se considèrent marginalisés par ces politiques frontales, souvent ruraux et situés dans les zones d'ombres du territoire national. On découvre alors un slogan qui va devenir la pierre angulaire du développement local : « *vivre, travailler et décider au pays* ». Cette expression contient à elle seule les principes du développement local puisque outre vivre et travailler qui sont les deux éléments forts du développement, elle appelle à l'autonomisation locale de la décision, qui implique la matière grise nécessaire et la mobilisation politique subséquente, et à la notion de « pays » qui devient, dans ces années de fin de croissance, une entité plus à même de révéler les ressources et de mobiliser les acteurs, le pays renaît alors comme un périmètre d'action et de décision potentiel.

Cette idée du pays n'est pas neuve en elle-même puisque les géographes classiques (vidaliens) ont toujours revendiqué la pertinence d'une échelle intermédiaire entre la commune et le département plus à même que ce dernier, dont la genèse est trop empreinte de la bureaucratie révolutionnaire, à recouvrir la dimension sociale de l'espace vécu et de l'appartenance culturelle. C'est ainsi que dans les années 1970 les premiers contrats de pays accompagnent la généralisation d'une approche en termes de développement local.

C'est au sein de ces entités, notamment en milieu rural, qu'on redécouvre les valeurs identitaires collectives et les solidarités propres à engendrer une nouvelle approche démocratique du développement.

On attribue à ce périmètre les vertus de la participation, la possibilité de faire émerger de nouveaux instruments d'action permettant de dépasser les processus exogènes de décision et de s'en affranchir.

Le développement est un processus par lequel diverses institutions et divers acteurs locaux se mobilisent et travaillent ensemble pour planifier et mettre en œuvre des stratégies de développement local au sein d'un territoire donné. Le développement local défini comme « Le développement local, c'est la mobilisation des acteurs locaux ou extérieurs pour la mise en valeur des potentialités d'un territoire, en même temps que les résultats de cette activité.

Ce qui le caractérise, c'est avant tout qu'il intéresse un espace moins grand que le territoire national. Cette espace peut englober plusieurs localités ou agglomérations. Le développement local concerne le jeu de plusieurs acteurs locaux ou extérieurs dont les intérêts ne sont pas toujours convergents, mais qui trouvent tous avantage à la réalisation du potentiel du territoire auquel ils s'identifient pour y étrennes, y résider, ou y développé leurs activités »¹.

Les décennies de crises (70 et 80) qui ont vu arriver la gauche au pouvoir sont des périodes phares du développement local. Il est porté par plusieurs organisations hétérogènes qui se retrouvent derrière cette bannière: des agriculteurs, des mouvements régionalistes et des leaders de la coopération dans les pays du sud. Ces groupes se retrouvent autour de l'idée d'une approche non exclusivement marchande de l'économie.

Ce double mouvement à la fois « localité » et utopique, localisé et reproductible, action et idéologie a fait naître des critiques parfois fondées. Il n'en reste pas moins, qu'après une période de sommeil dans les années 1990, le développement local revient en force en intégrant timidement en 1995, plus franchement en 1999. La renaissance des pays et la réactivation de l'intégration intercommunale accompagnées par les directives européennes faisant la part belle aux particularismes locaux témoignent de son intégration comme nouvelle façon de faire de l'aménagement du territoire.

Ces problèmes que nous présenterons de monde rural nous à mène a se poser la question suivante : quel est le rapport de l'agriculture et de l'artisanat au développement rural ?

A partir de cette problématique dérivent plusieurs questions secondaires à savoir :

- 1) Quelle démarche suivre pour promouvoir un développement agricole ambitieux et permettant la valorisation de toutes les potentialités?
- 2) Quelle sont les conditions essentielles pour la réussite de développement rural ?
- 3) Pourquoi un développement local mené par les acteurs locaux?

Afin d'esquisser quelques éléments de réponse, notre travail s'appuiera sur l'hypothèse que dans le contexte de Bejaia, malgré le potentiel important, agriculture et l'artisanat ne permettent pas un réel développement rural pour essentiellement un problème de faible coordination des acteurs locaux.

Introduction générale et Problématique

C'est dans ce contexte qu'on situe notre recherche axée sur l'exemple d'une commune qui on a traité de la wilaya de Bejaia (les zones rurales) avec les axes suivants :

- L'identification des principales régions agricoles et artisanales, les ressources, la richesse et les produits agricoles (de terroir) existants ainsi que les produits agricoles à développer ;
- Les initiatives de l'Etat afin de valoriser et de bien utiliser ces ressources agricoles et artisanales locales (les aides de l'Etat « le PNDR, le FNRDA, le PPDR, le ANART... ») ;
- L'élément d'appréciation de la dynamique de développement rural au niveau de ces zones : l'Etat des lieux, les contraintes, les limites et les perspectives ;
- Quels problèmes restants à régler ?

Notre étude se penche essentiellement sur la situation de l'agriculture et de l'artisanat dans les communes étudiées. Elle s'intéresse aux conséquences de l'exode vers la ville de Bejaïa et les autres villes voisines. Les ressources territoriales que recèlent ces zones sont d'ordre humain et physique et comprennent le foncier, les services, les infrastructures, etc. ; les espaces ouverts agricoles et l'artisanat y tiennent une place importante.

Notre étude porte sur les communes (Beni Maouche et Seddouk), parce que ces zones rurales présentent un certain nombre de caractéristiques qui la rendent intéressantes à étudier et traduisant les facteurs clés de réussite de notre recherche. De ce point de vue, ce sont des communes :

- De nature rurale, montagneuse et pauvre ;
- Sa population délaissée et pauvre doit compter sur elle-même et sur les ressources de son territoire pour créer de la richesse.

Afin de mener à bien notre recherche, nous diviserons notre travail en trois chapitres.

Une première partie théorique composée de deux chapitres. Premièrement notre travail est relié au concept de développement local, définition, ces objectifs et ces conditions, et le deuxième chapitre est intitulé sur les politiques du développement rural, nous prendrons comme exemple d'étude l'agriculteur et l'artisanat en Bejaïa.

La deuxième partie sera consacrée à l'étude de cas des communes (Beni Maouche et Seddouk), se constatera essentiellement sur les données et informations récupérées au sein de

Introduction générale et Problématique

la population et des différents organismes concernés, appuyée par une collecte d'information du terrain.

Avant d'étudier l'apport de l'agriculture et l'artisanat au développement des régions rurales de notre choix, les communes de Bejaïa (beni maouche et seddouk), il nous paraît judicieux de commencer notre étude par une première partie, à savoir, le développement local et les politique du développement rural. A cet effet, nous avons décidé de consacrer toute cette première partie à l'étude théorique de chaque concept à part, puis à l'étude de l'impact et de l'apport de l'agriculture et de l'artisanat au développement à l'échelle local. Pour mieux cerner notre thème nous avons scindé la première partie en deux chapitres :

Le premier sera consacré aux généralités sur le développement local. Durant ce chapitre nous présenterons la définition et les fondements théoriques du développement local ; en deuxième point, nous présenterons la condition et les acteurs qu'il faut réunir afin de pouvoir atteindre les objectifs locaux, puis, nous exposerons les stratégies et les démarches à suivre pour la réalisation de ce dit développement.

Le deuxième chapitre de cette première partie portera sur les politiques du développement rural, la première section de ce deuxième chapitre sera consacré aux politiques agricoles en Algérie, nous allons présenter les différentes phases de l'évolution de l'agriculture algérienne, en suite, les stratégies du développement agricole et rural en Algérie à partir de l'année 2000, et enfin, les limites de l'agriculture en Algérie ; et dans la deuxième section nous parlerons des politiques de l'artisanat en Algérie, en suite, le développement organisationnel du secteur, et à la fin, les principales contraintes dans la gestion de l'activité artisanale.

Introduction

Le développement local est un concept très important dans la valorisation des richesses locales, il souligne une solidarité multiforme entre les acteurs d'une communauté. Ces actions améliorent le mode de vie d'une communauté au sein d'un territoire et lu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Ainsi, le développement local dépasse l'idée de la croissance économique pour se placer dans la sphère d'un développement durable associant les dimensions économiques et sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement.

Ce chapitre, se base sur les fondements du développement local, en commençant par un petit historique de terme, définition, objectif et condition du développement local.

Avant la présentation local, en commence d'abord par le territoire qui est définie par raffestin (1980) : « le territoire et généré à partir de l'espace, il est le résultat d'une action

conduite par des acteurs à quelque niveau que ce soit. Ceux-ci s'appropriant concrètement ou abstraitement un espace, et si l'acteur ou les acteurs territorialisé l'espace¹

Le territoire il est comme² :

- ✓ Variable dépendante de changement ;
- ✓ Composante essentiel de changement ;
- ✓ Représentation et ensemble de relation complexe.

1. Historique sur le développement

La notion de développement local apparaît en France au moment où, dans les années 1970, certains acteurs prennent conscience que leur territoire n'ont pas bénéficié des grands courants de développement économique de l'après-guerre. Pour eux, il s'agit alors de s'extraire de la macro-économie et d'orienter leur destin selon des décisions prises localement, pour mobiliser les potentialités et les ressources de groupes sociaux et de communautés locales, afin d'en tirer un bénéfice social et économique, en premier lieu pour les groupes en question.

Dans ce sens, le développement local correspond à une critique du fonctionnement en faisant le constat que toutes les collectivités humaines, tous les territoires, ne pourront pas remplir les conditions d'une intégration à un fonctionnement économique national et, à plus forte raison, mondial.

C'est ainsi que l'approche en termes de développement local conduit à considérer que le développement ne découle pas seulement de la valeur économique des activités et qu'il ne relève pas seulement des systèmes organisés de production et des institutions centralisées mais est aussi lié à des petites initiatives localisées.

Pour certains, cette approche s'inscrit dans une perspective humaniste qui considère que l'homme doit être replacé en centre de fonctionnement économique, pourtant, les tenants de cette approche considèrent que le développement ne correspond pas seulement à la progression exponentielle des biens et services produits mais doit aussi permettre la prise en compte des besoins immatériels, sociaux, culturels et psychologiques des personnes considérées à l'échelle de leur lieu de vie.

2. Définition de développement local

¹ JOINT Congress of the European Regional Science Associations (47 Congress) and ASRDLE (Associations de Science Régionale de Langue Française, 44th Congress), Local governance and sustainable development, PARIS-AUGUST 29th-septembre 2nd ND 2007, p.04.

² INGALLINA Patrizia "L'attractivité de territoire : à l'égard croisé" Université des sciences et technologies de Lille laboratoires : CRETIEL, février-juillet, 2007, Paris 12 et TVES, LILLE1.P.9.

Il existe plusieurs définitions de développement local liées à la perception des aspects principaux que recouvre le concept .certains définitions mettant plus temps l'accent sur des aspects techniques, d'autres insistant sur la volonté des acteurs, et donc sur des aspects plus politiques.

Perception « technique »³

Le développement local est un processus qui vise à améliorer la situation d'un territoire de point de vue économique, social, environnemental et culturel, à partir des analyses des intérêt, des besoins et des initiatives de différents acteurs locaux (publique/privés), et par la mise en place concentrée entre ces différents acteurs d'action cohérentes.

La mise en place de ces actions se fait grâce à des ressources internes et externes au territoire et en relation continue avec d'autres territoires de même niveau et de niveau plus vastes.

Perception « politique »

Le développement local est la volonté politique de certains acteurs, de changer la situation de territoire sur lequel il vive et ce en entament un processus et des actions en vue de construire, par leur efforts conjoint avec le reste de la population, un projet d'avenir de territoire intégrant les défirent composantes économiques, social, culturel et en articulation avec l'autre niveau de décision et d'action.

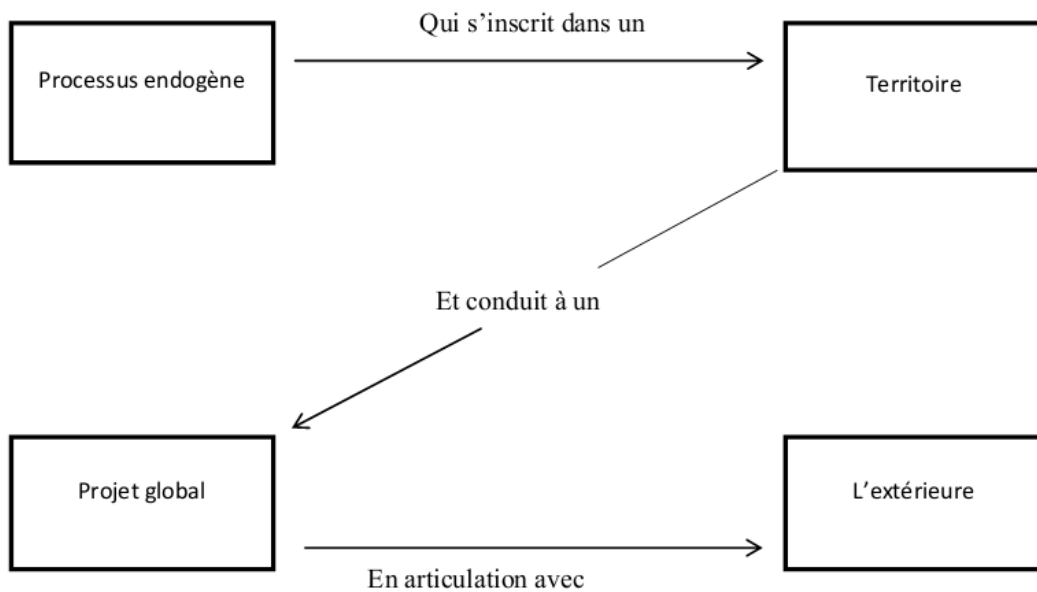
A partir de ces défirent définitions, en distingue quatre notions principales qui sont résumées dans le schéma suivant :

- ✓ Le territoire : c'est un espace géographique cohérente auquel les acteurs s'identifient parce qu'ils y vivent. Ce territoire n'est pas obligatoirement circonscription administrative ;
- ✓ Un processus qui nait de l'intérieur de territoire : le développement local nait de l'intérieur de territoire (endogène), il est initie et porté par les acteurs locaux ;
- ✓ Un projet global : au centre de développement local se situe le projet d'avenir de territoire voulu par les acteurs locaux. Il prend en compte l'ensemble des préoccupations des différents types d'acteurs ;
- ✓ L'ouverture vers l'extérieur : le développement local n'est pas « le développement local ». Il prend en considération et s'articule avec les autres niveaux de décision et d'actions. Il s'inscrit dans des réseaux.

³ Le développement local en Afrique, définition, origine, expériences « renforcement des capacités des acteurs du développement local et la décentralisation/ définitions et principes ».P.49.51

Site internet .<http://www.iram-fr.org>.

Figure N°01 : Le schéma de PEQUEUR



PEQUEUR définit la notion de développement comme suit :

« Ni mode ni model, développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent »⁴.

Dans cette définition l'auteur montre l'importance et l'efficacité des relations non marchandes entre les différents hommes, pour la valorisation des richesses dont ils disposent. Pour lui, le développement local est une sans model ni mode.

Cependant, en 1982 le DATAR a défini le développement local comme suit : « la mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération communale, d'un projet global associant des aspects économiques, sociaux, culturels de développement, généralement initié par des élus locaux, un processus de développement local s'élaboré à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune »⁵.

Selon lui, les élus ont une grande importance dans la réalisation et la mise en œuvre des projets communs entre ces acteurs.

⁴PIGUEUR B. (1989), « le développement local mode ou model », Ed Syros, Paris. P16.

⁵Définition donnée par le DATAR Cite par J.L GUIGOU dans sa communication lors d'un colloque de Poitiers en 1982.P3.

Le développement local peut aussi définie comme suit : « un ensemble d'initiatives économiquement viables qui peuvent être génératrices de richesses et de progrès, qui visant essentiellement une maitrise de développement par les acteurs locaux »⁶.

Et peut être également « un processus d'autonomisation de mécanisme de transformation de système socio-économique local, à travers quatre vecteurs essentiels : l'utilisation des ressources locales (dont les produits terroirs), le développement conforme aux ressources locales, la capacité d'assuré l'accumulation, la capacité d'innovation et la création d'interdépendances locales inter et intra-sectorielles »⁷.

Dans cette définition, le développement local se base sur quatre vecteurs essentiels qui sont :

- ✓ l'utilisation des ressources locales ;
- ✓ développement conforme de ces ressources ;
- ✓ la capacité d'assurer l'accumulation de ces ressources ;
- ✓ la capacité d'innovation et la création d'interdépendances locales.

Selon Worms « le développement local est une réponse à une situation de crise. Cette dernière est caractérisée par les problèmes d'emploi et d'identité. Le développement local, avant d'être une démarche prise en charge par les institutions ou les mouvements constitue une sorte de réaction spontanée d'un tissu social. Il est à la fois un mouvement de retour à un territoire et d'ouverture sur le monde de l'avenir»⁸.

3. Les objectifs du développement local

Les objectifs du développement local sont nombreux on distingue :

- ✓ le développement qui est un bon avantage pour le territoire, car il rend le territoire très attractif ;
- ✓ la suppression de disparités spatiales ;
- ✓ l'augmentation de cadre de vie des personnes des communautés ;
- ✓ création d'emploi ;
- ✓ le renforcement de la capacité économique et le cadre réglementaire et juridique d'une zone ;

⁶ SAHLI Zoubir « produit de terroir et développement local on Algérie, cas des zones rurales de montages et de piémonts .Université de Blida, Algérie. Options méditerranéennes, A n°89.2009.P320.

⁷ SAHLI Zoubir IBID.

⁸ JP° WORMS « la démocratisation de la territorialisation de la fonction entrepreneuriales », in revue correspondance multiple, N°276. Mars 1987.

- ✓ l'amélioration de l'avenir économique ;
- ✓ la création des synergies multiples capables de valoriser les richesses locales ;
- ✓ la favorisation les potentiels d'innovations individuels et sociaux de territoire.

4. Les conditions du développement local⁹

Il s'agit d'abord d'un processus de négentropie sociale à la base duquel doit ce développé une très forte capacité d'organisation des acteurs locaux permettant de valoriser les ressources locales d'importer et réinvestir sur place le produit de la valorisation. Le réinvestissement, à partir du pôle émetteur localisé, induit la croissance économique de l'environnement immédiate par auto corrélation spatiale et le maintien de cette croissance dans la durée par auto corrélation temporelle.

De la croissance économique découle une croissance démographique par maintien sur place des populations qui auraient alimentées l'exode sans la mise en place de ces nouvelles formes organisation, et par attraction de populations extérieures. Mais il faut ajouter une réserve : l'augmentation de population n'est pas forcément un signe de croissance économique, même si cette dernière induit presque toujours la croissance démographique.

Néanmoins, la dynamique ainsi créée par la capacité des acteurs locaux à investir et réinvestir sur place en vue de valoriser les ressources, l'augmentation des hommes et des activités qu'elles entraînent conduisent à une complexification de l'organisation des activités et rapport sociaux. Cette complexification comporte en elle-même des risques de germination de tendances entropiques contradictoire avec le développement local.

En d'autre thème, le développement local saurait s'épanouir sans un minimum de consensus entre les différents partenaires de l'espace socio-économique local mais aussi sans une mobilisation en vue d'objectifs précis et cohérent.

La seconde condition du développement local reposera sur la conscience que les acteurs concernés peuvent avoir de former un groupe cohérent, les rendant unis pour des objectifs communs liés par l'appartenance à la même unité spatiale. Les cohésions des hommes avec les lieux seraient les supports actifs du développement local.

Il apparait aussi que la dimension spatiale de développement local n'est pas prédéterminée par un découpage administratif quelconque. Il peut aussi s'agir d'un regroupement de communes dans le cadre syndicats, de chartes de districts, etc. que de la commune elle-même. En effet, tout dépend de la nature du regroupement en hommes, de la capacité dont ils font preuve ainsi que de la surface relationnelle des leaders.

⁹ SOZANNE Savey « espace Territoire. Développement local » université de Montpellier III (France) !
CIHEAM ; Option méditerranéennes. P.40.41.

On est envoyé alors l'identification des personnalités marquantes, capables de focaliser l'adhésion de ce qui seront les acteurs principaux et les troupes du développement local, capables de faire neutre de la collectivité un projet cohérent en se donnent les moyennes nécessaires à leur réalisation.

5. Les modes de développement local¹⁰

Le développement local représente trois modes essentiels

5.1. L'agglomération

Se fonde sur une concentration spatiale d'activités économiques endogènes, ne présentant pas à priori de complémentarités. cette concentration résulte et est créatrice d'économies externes aux entreprises liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources. il s'agit principalement d'externalités positives provoquées par la concentration des activités et des secteurs qui se répercutent en termes de prix des facteurs de production. La particularité du processus d'agglomération, essentiellement caractérisée par la proximité géographique, et qu'il produit des effets externes qui ne répond pas à une logique industrielle ni même n'entraîne des effets de système.

5.2. Le processus de spécialisation

Se fonde sur une structure organisationnelle de fort tissu économique local dominé par une activité industrielle ou un produit. Le terme de spécialisation a une double signification. Le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle favorisant la concentration géographique d'activités complémentaires. un tel processus correspond donc au recouvrement de proximités géographiques et organisationnelles.

5.3. Le processus de spécification

Caractérise un territoire qui dispose, grâce à la proximité institutionnelle entre les acteurs, d'un mode de coordination entre les agents économiques qui, outre les effets de proximité organisationnelles, permet une flexibilité dans le déploiement des ressources des activités et des compétences sans faire éclater le contexte territorial. D'une façon différente des processus d'agglomération et de spécialisation, le processus de spécification ne repose pas seulement sur l'existence d'économie externe, mais aussi sur celle de structure apte à internaliser celles qui déterminent le développement du tissu économique local. il a d'une capacité créatrice de tissu local, qui organisant une souplesse de combinaison de ces ressources et actifs, dispose de moyens pour mettre en œuvre des stratégies collectives susceptibles d'infléchir le devenir économique du territoire.

¹⁰ JP .GILLY, J.PERRAT, « entre gouvernance locale et régulation globale » in colloque économie méditerranéenne monde arabe Sousse 20-21 septembre 2002 .Lyon et Toulouse, 2002, P.4-5.

Ces trois processus montrent qu'il y a un mode plus important que l'autre. Mais ce sont des passages d'un mode à l'autre.

Selon les ressources utilisées, le type de proximité et la diversité des acteurs engagés par leur coordination, cette construction territoriale présente trois surcuits différents qui sont :

- De l'agglomération à la spécialisation : ce passage d'une économie d'agglomération varie à une spécialisation se fait en attirant des activités similaires ou complémentaires en termes de fonction de marché ou de produit ;
- De la spécialisation à la spécification : ce passage de la spécialisation à la spécification peut se produire par la diversification maitrise des activités ;
- De l'agglomération à la spécification : ils ont un caractère de diversification d'activités, il est important de signaler une différence entre les deux, la densité institutionnelle qui figure dans le mode de spécification permet d'exploiter les complémentarités entre les activités.

6. Les composantes du développement local

On distingue plusieurs composants des développements locaux

6.1. Le territoire

Cependant, la richesse des économistes soucieux de comprendre la distribution des phénomènes de localisation des activités, ont changé le mot espace par le territoire qui a un sens plus précise. Lorsque l'espace n'est pas neutre et lorsqu'il est « vécu » il est un territoire où la spécificité aide à établir une identité (tel type de poterie se fait à tel endroit).

Le rôle du territoire est celui de la contribution à la constitution d'un environnement favorable à la concertation et la coopération entre les institutions (PME, technologiques et collectivités locales), mais qui doivent inscrire leurs actions dans la durée.

D'autre part, les savoirs faire, le patrimoine et le système de valeur d'appartenance au niveau local sont souvent des facteurs décisifs dans la dynamique des territoires.

On peut donc parler à la fois d'un effet spatial, organisationnel et institutionnel sur la dynamique territoriale, cela signifie notamment :

- Le passage d'une vision purement géographique (espace) à une vision organisationnelle et institutionnelle (territoire) ;
- La nécessité de valoriser le patrimoine culturel et historique local, notamment dans les activités de l'artisanat, tourisme et l'agriculture (pour notre cas) ;
- La nécessité de développer de nouvelles fonctions stratégiques au niveau de l'espace (offre territoriale spécifique).

Ainsi, on peut déduire que le territoire est un espace à quatre dimensions :

- Espace physique : avec ses particularités topographiques, géographiques et climatiques ;
- Espace sociale dans lequel les hommes exercent des activités économiques et sont en relation eux, formant une société ou une collectivité ;
- Espace vécu, interprété par les acteurs selon un schéma de représentation créant en sentiment d'appartenance à cette collectivité, à cette culture ;
- Espace local appartenant à un ensemble plus vaste, la société locale.

« Pour qu'un territoire joue le rôle qu'il doit jouer dans le développement local il est nécessaire que la population s'approprie ce territoire, c'est-à-dire qu'il recouvre les quatre diamantions ». cette appropriation réappropriation est pour :

- La construire le territoire autour d'un actif spécifique ;
- L'acquisition d'une identité ;
- La recherche d'une spécificité ;
- La construction d'un territoire fort ;
- Avoir une capacité d'innovation.

En conclusion, on peut dire que le territoire peut apparaître comme une forme d'organisation économique efficace et comme un lieu de processus économique collectif « situé ». il devient un lieu défini par une proximité de problèmes et de coordinations des attentes et des actions des individus.

Claude Courlet (2001) définit le territoire comme suit : « le territoire apparaît comme une construction collective, à la fois produit de processus de production de ressources spécifique »¹¹

Selon l'orthiois j. (1996), le territoire pour lui est « un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographique administratifs historiques économiques humains, Tous projet de développement fait référence à un territoire, mais en lui donnant généralement une définition restrictive, purement administrative ou géographique : on voudrait appuyer une dynamique (le développement) sur une notion essentiellement statique. Or le territoire doit être considéré comme un facteur vivant, flexible ».

Enfin « le territoire représente le point d'ancrage du développement local, en plus d'en fournir les ressources, il regroupe les acteurs qui partagent certaines formes d'identités de même qu'une dynamique particulière »¹².

¹¹ COURLET Claude, « Territoire et régions : les grands oubliés du développement économique » le Harmattan, Paris, 2001, p.34.

6.2. Les acteurs de développement local

La démarche du développement local se base sur une volonté commune d'intervenir et une capacité collective de lancer et de soutenir un processus de développement d'un territoire donné. Donc le développement local qui s'articule autour des initiatives locales pour un projet commun, avec les reconnaissances et l'appui des représentants des divers acteurs en collaboration avec des institutions d'accompagnement publique et privés. Cette approche combinée et transversal en échelons, en acteurs, en partenaires et en moyens permet la mise en place d'une politique territoriale concertée et coordonnée, capable de parvenir à animer une dynamique de changement.

La réussite d'un tel développement local nécessite la collaboration de toute l'opération et les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes énergies, sont générées par les acteurs du territoire qui se différencient sur les plans économiques et sociales y compris la logique adoptée. Sur ce point, Lorthiois(1996)¹³, considère trois types d'acteurs sur le territoire :

6.2.1. Les acteurs institutionnels

Regroupent tous les acteurs ayant un pouvoir légitime et élu démocratique. Autrement dit, l'ensemble des acteurs relevant des collectivités, qu'elle soit centrale, déconcentrées ou décentralisées, ils regroupent l'Etat et ses structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi publics, jouant le rôle de maître d'ouvrage, de partenaire ou d'intervenant dans le développement local.

6.2.2. La communauté

Elle regroupe l'ensemble des individus vivant et agissant sur un territoire donné, et partagent des valeurs, des normes, des responsabilités, des handicaps, des chances, des relations avec l'environnement, et les mêmes problèmes et les contraintes extérieures. Elle constitue en fait, les dynamiques et les fondements même du développement local. D'une manière générale, la communauté est peu structurée et organisée de façon formelle par rapport aux acteurs institutionnels, elle agit à travers les organisations non gouvernementales (ONG)

¹² BONNER Frederick, (le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : le cas de la MRC de la Haut-Yamaska), Mémoires présenté à la faculté d'études supérieures en vue de l'obtention de grade de maître ès science en géographie, département de géographie, faculté des arts et des sciences et de l'Université Montréal, Janvier 2006, P.15.

¹³ LORTHIOIS J. (1996), op site, dans BELATAF.M et IDIR .A. (2006), « le développement local : quelques éléments théorique et pratique » communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, Laboratoire Recherche et développement, P.12.

et les associations pour défendre au mieux les intérêts des citoyens. En outre, la communauté est « un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué »¹⁴.

6.2.3. Les acteurs économiques

Ils correspondent à l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs qui, à travers les petites et moyennes entreprises (PME), participent à la vie économique locale ou bien influent sur celle-ci, en produisant, investissant, rendant des services, consommant, offrant des emplois, les banques et les bailleurs de fonds sont inclus à cause de leur rôle dynamique dans le financement des investissements.

6.3. Le territoire local

« Le territoire local peut être vu comme un ensemble des ressources autonomes qui peuvent être coordonnées pour atteindre une finalité commune »¹⁵, le processus de gouvernance de cet ensemble obéit à une multiplicité de mécanismes : hiérarchie, sous-traitance, partenariat, atmosphère, agence publique ou parapublique ; néanmoins, il est possible de stimuler ces mécanismes en créant les conditions qui favorisent leur émergence.

Contrairement à certaines conceptions largement diffusées ces dernières années parmi les responsables politiques et les organismes de développement MARIA n'a associé pas la notion de gouvernance à celle du partage du pouvoir entre les institutions publiques et privées, formelles et informelles qui représentent les différentes unités de l'ensemble (les firmes d'une corporation, les acteurs locaux dans une ville). Il préfère attirer l'attention sur un autre élément clé de la gouvernance : le fait qu'il s'agisse d'un ajustement des comportements entre des entités (les parties de l'ensemble) qui sont fondamentalement autonomes et qui se trouvent à interagir et à partager des finalités communes sans d'autres mécanismes contraignants.

Dans ce sens, la gouvernance ne peut pas correspondre au dessin d'une loi ou d'un contrat : son efficacité est le résultat de la volonté des parties de conclure un processus d'ajustement mutuel en définissant des règles et des procédures. « Ce processus d'ajustement comporte comme tâches majeures l'articulation des systèmes public et privé de décisions ainsi que l'élaboration de stratégies d'ensemble, de type organisationnel ou institutionnel »¹⁶.

7. Le système stratégique du développement local et la gestion de la complexité

Le système stratégique du développement local et la gestion de la complexité il se caractérise par :

7.1. Les marges de manœuvre et les « stratégies d'indétermination » des acteurs

¹⁴ PREVOST Paul, « le développement local : contexte et définition », Cahiers de recherche IREC01-03, Institut de recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke IRECUS°. P.18.

¹⁵ Maria.F1998

¹⁶ Maria ibid.

La démarche du développement local correspond à une « politique » du changement, plusieurs travaux s'attachent en ce sens aux dynamiques d'acteurs, à leur place et à leur autonomie, à la cohérence d'action associée au processus de changement.

Toute volonté d'action commune sur un territoire doit être sous-tendue par une vision de la complexité de ce territoire et par une prise en compte stratégique⁴⁹ dans le même espace-temps:

- la multiplicité des objectifs et la possibilité d'incohérence, ainsi que l'incomplétude des informations de chacun;
- l'incertitude des résultats des actions et des évolutions possibles;
- la diversité des contraintes territoriales.

Il s'agit donc, selon Avenier, de la stratégie du « chemin faisant »¹⁷, ou encore, selon l'expression de Christophe Midler, d'une ingénierie concourante¹⁸, qui met l'accent sur l'importance des relations récursives entre projets et actions.

Paul Bachelard évoque à ce propos les marges de manœuvre¹⁹ de l'acteur du développement local dont l'évaluation nous renseigne sur l'évolution du système d'action locale: « *La marge de manœuvre est parfois étroite entre la gestion du projet de l'acteur lui-même et celle des sous-systèmes avec lesquels il est en relation, dont la principale caractéristique est qu'il change d'état en permanence* ».

Aucun développement local ne ressemble à un autre. Il n'y a pas de « recette » du développement local et chaque cas constitue une « signature » spécifique. Miser sur une reproduction ou un transfert possible semble en ce domaine aléatoire, selon ce que Coudrieux nomme le postulat d'indétermination: « Le développement relève des interfaces, des entre-deux et les connexions inter systémiques ne se font jamais de la même façon; autrement dit, les mêmes causes ne produisent jamais les mêmes effets, les situations sont et restent indéterminées. Dans tout système, plusieurs possibilités potentielles existent simultanément.

Ce qui rend toute évolution imprévisible. C'est le postulat d'indétermination²⁰.

7.2. Les jeux fluctuants des pouvoirs et du temps

Raoul Langlois distingue dans un article fondamental²¹, les multiples groupes de pouvoirs et de contre-pouvoirs organisant toute dynamique de développement local:

¹⁷ M.G. Avenier, Coordinateur. La stratégie du chemin faisant, Paris, Economica, 1997.

¹⁸ C. Midler. L'auto qui n'existait pas. Management des projets de transformations de l'entreprise, Interdictions, Paris, 1993.

¹⁹ Paul Bachelard, (sous la direction de), Les acteurs du développement local, Le Harmattan, 1993.

²⁰ Hubert Coudrieux, 1988, La science des systèmes et des exploitations agricoles, Ed. Universitaires, UNMFREO, 1990.

²¹ Raoul Langlois, « Les pouvoirs et les contre-pouvoirs du développement local à l'épreuve d'une réalité: les Crues de la Seine », P. Bachelard, op. Cite.

- les groupes « décideurs »: l'Etat comme décideur stratégique; puis les décideurs opérationnels (agriculteurs par exemple – mais qui rencontrent peu d'efficacité dans le résultat); enfin les décideurs tactiques (par exemple, organismes de bassins, départements régionaux après l'Etat) ;
- les groupes « facilitateurs » qui vont faciliter la communication entre les personnes: des groupes tampons, des élus politiques, des responsables de Chambres Agricoles par exemple ;
- les groupes « trivialités » qui, après avoir dominé pendant un temps, ont laissé échapper leur rôle et se sont laissés ravir la place. Ils ont perdu l'action de premier plan, n'ont pas su s'allier ou ont été trop passifs dans une situation devenue conflictuelle.

L'auteur insiste sur l'aspect temporaire du jeu de ces groupes. Ainsi, des groupes faibles en début de projet peuvent renverser la situation d'un groupe dominant qui se trouvera progressivement trivialité. Il existe dans le développement local une diversité des objectifs, impliquant que les groupes puissent agir les uns contre les autres. Par exemple, un groupe populationnel d'agriculteurs peut entrer en phase de prise de conscience et devenir alors groupe facilitateur, puis son action s'érode et décline avec le temps, coïncidant parfois avec la satisfaction d'une partie de ses objectifs ou un tournant de sa stratégie et il entre en phase de revitalisation. Il pourra alors être suppléé par le groupe politique ou celui des élus locaux qui deviendra lui-même le groupe facilitateur.

Nous comprenons ici, avec Raoul Langlois, le rôle fondamental du temps et de ses avatars dans la dynamique d'un projet de développement local. Ce qui était vrai hier ne l'est plus forcément aujourd'hui, et les perdants du jour peuvent s'avérer les gagnants de demain car le rôle des groupes d'acteurs évolue au fur et à mesure que s'impose la résolution des aléas, originaux et imprévus.

Ainsi, tel groupe associatif jouant comme contre- pouvoir peut perdre son importance d'origine et entraîner par son action facilitatrice la prise de conscience d'un autre (les politiques par exemple), qui s'affirmera alors comme l'interlocuteur obligé. Lorsque les politiques interviennent, les agriculteurs se trivialités et lorsque l'Etat entre en scène, ce sont les politiques qui sont trivialités²².

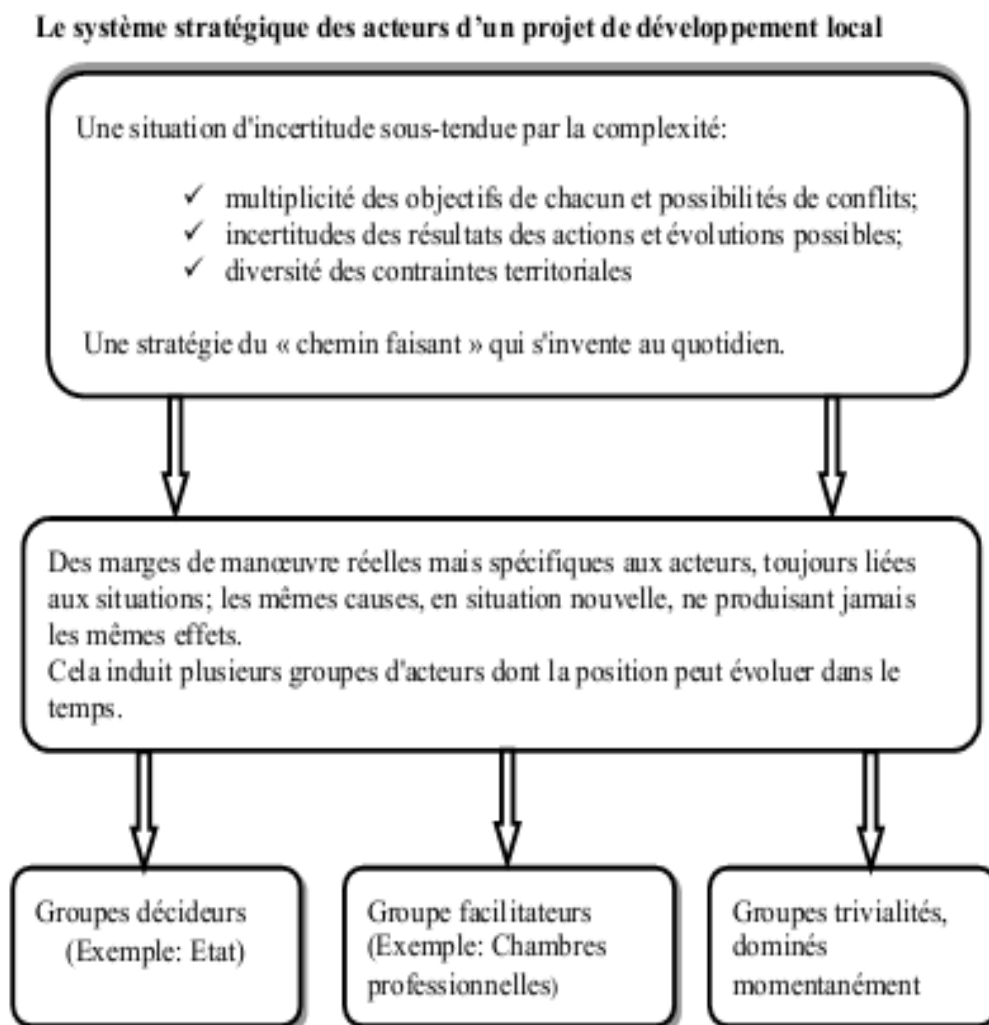
Le pouvoir n'est donc pas une réalité tangible, mais une relation évolutive, en prise sur des interdépendances au sein d'un contexte interne et externe. Le développement local comme processus évolutif représente donc cette scène temporelle pour le contrôle du pouvoir entre divers acteurs dans le cadre d'une succession de plans d'aménagement, de suprématie ou d'affaiblissement de groupes populationnels. Ainsi, les professionnels cherchent à trivialité les

²² Raoul Langlois, *ibid.*

auteurs d'innovations, les élus politiques veulent conserver l'initiative, l'administration permanente dans le temps instruit les dossiers et veut tout contrôler, etc.

De même, le travail de Guy Minguet témoigne de ce jeu entre les groupes de pression agissant sur un territoire.²³ Il décrit le tournant industriel pris par une région française (l'Anjou) dans les années 60 et la création dans la région d'Angers, du Comité d'expansion économique: « qui joue à la fois un rôle de régulateur entre les enjeux locaux et un rôle de relais entre la région et les collectivités locales ». Il y montre que les angevins auraient construit leur industrialisation en refusant l'anomie nobiliaire, en négociant par l'Etat central modernisateur comme acteur fort et en élaborant un projet innovateur associant l'ensemble des force.

Figure N°2 : Le système stratégique des acteurs d'un projet de développement



²³ Guy Minguet, *La naissance de l'Anjou industriel*, Ed. Le Harmattan, 1985.

8. Les approches du développement local

Le concept de développement local, utilisé ces dernières années en sciences régionales, se décline principalement en développement territorial, en développement entrepreneurial et plus récemment en développement des communautés et il est devenu d'utilisation quotidienne. Dans ce qui suit, nous essayerons de superposer le développement local dans chacune de ces approches.

8.1. Le développement local dans son approche territoriale

Cette approche est basée sur le processus de structuration des territoires en termes de développement local, qui s'explique essentiellement par la proximité géographique, défini comme suit : « *un ensemble de relation intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tous cohérent un système de production, une culture technique et des acteurs* »²⁴. Si nous prenons l'exemple canadien, la crise économique des années 1980 a engendré une nouvelle organisation spatiale du développement. Les villes industrielles performantes du modèle d'avant crise n'obtiendront pas nécessairement la cote de performance qu'elles avaient jusqu'alors.

La mondialisation de l'économie déplace les critères de performance et les lieux de production²⁵. Les caractéristiques de travail de certaines périphéries d'implantées deviennent intéressantes, on assiste à un des lieux où se déploie l'activité économique.

L'espace n'est plus connu seulement comme une distance entre les lieux, une contrainte et une source de coûts pour les agents économiques, mais il est avant tout un territoire de vie d'un groupe doté d'une sorte de droit au développement local et que le l'économie. Le développement local territorial se rapporte davantage aux capacités et aux moyens des collectivités locales de créer des conditions favorables au développement et de les animer pour susciter ce développement.

Dans cette théorie, le territoire habité devient l'objet du développement. C'est dans un espace d'identité, dans les réseaux locaux de société, dans une économie enracinée que pourra se construire une économie de territoire qui respecte le projet de société locale²⁶. On a souvent affaire à des collectivités qui cherchent des solutions pour se sortir du sous-développement dans lequel elles s'enlisent. Bien que riches de ressources naturelles importantes, les modèles économiques traditionnels ont vidé les actifs locaux pour laisser des bilans assez négatifs. Elles doivent aujourd'hui animer leurs forces restantes et leurs savoirs

²⁴ MAILLAT (D) et PERRIN (J.C) : Entreprises innovatrices et développement territoriale. Neuchâtel, EDES, 1992.

²⁵ AYDALOT (Philippe) : Crise et espace. Economica, Paris 1984, p 381.

²⁶ DIONNE (Hugues) : « Développement autonome du territoire local et planification décentralisée ». Cité par GADOURY (Gaston) Mémoire réalisé dans le cadre du Programme de maîtrise en développement régionale de L'Université du Québec. Québec juin 2010. P39.

acquis pour stimuler la prise en charge. Ces communautés exigent des garanties sur les acquis (infrastructures et services) pas nécessairement prédictifs (au sens économique de court terme) afin de conserver le droit d'exister comme territoire de cette base, la volonté de se développer.

Ainsi donc, la proche territorial du développement local intègre et agit sur l'ensemble des fonctions du territoire : sociale, culturelle, économique et politique. Une telle construction ou réactivation de territoire sera le fruit du partage de responsabilités entre les divers niveaux de gouvernement et des divers acteurs autant nationaux, régionaux que territoriaux. Ce partage de responsabilité du développement de territoire ne pourra se faire sans une forme de partenariat négocié.

8.2. Le développement local dans son approche entrepreneuriale

Le développement local entrepreneurial a eu sa naissance suite à une analyse économique globale qui s'est faite durant les années 90, et qui a identifié la PME comme plus créatrice d'emplois et d'économie locale.

La ressource humaine est au cœur de la voie du développement²⁷. Cette ressource peut se former en entreprise, mais elle se forme surtout dans la culture locale, dans la tradition familiale et dans un tissu de formation professionnelle, bref dans un système localisé où circulent et s'enrichissent les savoir-faire. Il existe quatre actions qui favoriseront l'adoption d'une vision entrepreneuriale du développement économique local²⁸ :

- La promotion d'un développement fortement endogène ;
- L'adoption d'une démarche entrepreneuriale de la part des principaux intéressés ;
- La valorisation de l'entrepreneuriat comme source de création d'emploi ;
- L'adoption résolue du partenariat pour mobiliser les énergies et les ressources locales.

Le territoire habité, devient donc le porteur actif du développement, il renferme ingrédients familiaux, culturels, organisationnels et institutionnels pour définir et supporter l'émergence et la croissance de projet et d'entreprise créant de l'emploi et de l'économie. Voilà que ce territoire local, qui par apport au développement régional, était un lieu d'essai ou d'application d'approches ou programmes développer d'en haut, devient le développeur, du moins le porteur, le son propre développement. Ce développement étant défini comme activation de ses ressources, dans un milieu propice, pour créer de l'emploi

²⁷ GADOURY(Gaston) Mémoire réalisé dans le cadre du Programme de maîtrise en développement régionale de l'Université de Québec. Québec juin 2010. 2010 P 30.41.

²⁸ PREVOST(Paul) : Développement économique local et stratégie entrepreneuriale ; L'Entrepreneurship et le développement local. 11^e Colloque, Saint-Hyacinthe, 1994.P13.

et de l'économie et par conséquent, la qualité de vie pour l'ensemble de sa population, toujours avec l'aide de l'Etat définie comme accompagnateur.

9. Les stratégies et les démarches du développement local

Après avoir présenté les théories du développement local, et le rôle des acteurs locaux ainsi que les conditions de réussite, il reste à déterminer une stratégie et une démarche pour le mettre en œuvre.

9.1. Les stratégies du développement local

Pour favoriser le développement local, notamment en zones défavorisées, les stratégies s'appuient essentiellement sur deux composantes, à savoir, les ressources disponibles dans tel ou telle région et sur le territoire lui-même, et on peut développer se point sur les éléments suivants²⁹ :

9.1.1. Les ressources disponibles

Les ressources disponibles se réfèrent à l'ensemble des moyens dont dispose au départ, le responsable de la stratégie et qu'ils entendent mettre au service du projet du développement local intégré, auxquels viendront s'ajouter des moyens complémentaires construits ou transférés de l'extérieur. Cinq grands types de moyens existent :

- L'expertise des responsables : le savoir, le savoir-faire et savoir les transmettre à des fonctionnaires et des membres du conseil d'administration ;
- Les ressources sociales : les organismes présents dans le milieu, et diverses compétences et talents de la population, ces réseaux de relation et sa conscientisation ;
- Les ressources naturelles et patrimoniales : les potentialités naturelles et le patrimoine culturelles de milieu susceptibles de se traduire en activités économiques. Ou se porte à des activités récréatives ou culturelles ;
- Les ressources financières : outre le financement provenant des institutions bancaires, de programmes gouvernementaux ou de structures de solidarité, il y a l'épargne personnelle qui représente bien souvent des montants appréciables et qui, à titre de capital de risque, peut être un levier important dans le démarrage de nouvelles entreprises ;
- Les ressources technologiques : il y a les technologies présentes dans le milieu, mais aussi celles qui sont disponibles ailleurs que l'on peut transférer. Les stratégies de développement doivent être ouvertes aux transferts des technologies. Divers moyens seront mobilisés pour assurer la connaissance et l'appropriation de ses technologies.

²⁹ Titouche Rosa : Elle l'impacte des envois de fonds des émigrés sur le développement local (cas de l'arbaa nath iraten) thèse de maîtrise Bejaïa, juin. 2009. P124.

9.1.2. Le territoire

Le territoire constitue la deuxième composante d'une stratégie du développement local. Les territoires ne sont pas égaux, l'inégalité résulte dans leurs atouts et faiblesses respectifs au regard de l'organisation industrielle et l'organisation territoriale. On peut distinguer deux grandes catégories de local qui déterminent deux types de stratégies :

- Les stratégies d'adaptation

Les stratégies d'adaptation sont « le fait de territoires ayant comme atout majeur un bassin d'emploi, éventuellement une tradition industrielle articulée autour de savoir-faire, la plupart du des activités de la première ou de la deuxième génération industrielle ; le savoir-faire permet l'introduction du développement technologique.

- Les stratégies d'attraction

Les territoires consternés par ce type de stratégie pourraient être calcifiés de sophistiqués. Leur atout majeur réside dans la capacité.

9.2. Les démarches du développement local

Le concept de développement local recouvre une grande diversité de démarche, de stratégie et de méthodes. De la diversité des démarches et de leurs spécificités, on peut regrouper les approches en trois grands types : des interventions à entrée technique utilisant de manière privilégiée l'instrument projet ; des interventions de type programme, subdivisées en : approches d'accompagnement institutionnel ; approche d'appui aux initiatives. On décrira ici ces trois grands types d'intervention, à partir de leurs objectifs³⁰.

9.2.1. Le projet à entrée technique

Il vise à délivrer et à diffuser un message sur la nécessaire réhabilitation des conditions physique du milieu, de type gestion et conservation des sols et des espaces. Pour promouvoir son message, le projet utilise en priorité les services déconcentrés des ministères (ministère de l'agriculture notamment). Ces derniers ont pour rôle d'appuyer l'action du projet. Leur implication permet d'espérer que les opérations entreprises seront prolongées au-delà de la durée de l'intervention. De ce fait, le renforcement institutionnel des services déconcentrés apparaît comme un objectif secondaire obligatoire. La durabilité de l'action s'appuie donc sur deux formes d'appropriation : une appropriation des messages techniques par les populations et une appropriation des objectifs par les services techniques.

Dans le cours de l'action, le projet peut également s'appuyer sur des partenaires d'exécution hors administration. Pour parer à certaines déficiences en matière de gestion et

³⁰ FREUGIGE (Patrick), JACOB(Jean-Pierre) et NAUDET (Jean-David) : Stratégie et instruments du développement à l'échelle local. Examen comparatif à partir du cas burkinabé. Edition du groupe initiative (groupe de recherche et d'échanges technologiques. Burkina-Faso, février 1999.

de coordination des activités, le projet mettra en outre en place un cadre de concertation, réunissant les principales institutions publiques et privées qui comptent localement.

Afin de promouvoir la maîtrise des acteurs locaux sur les enjeux identifiés, les projets participent également à l'organisation des communautés. Le bien-fondé de ce type de projet repose d'abord sur la pertinence de ses apports techniques dans les situations où il intervient, et dans l'impacte que l'application de ces techniques peut avoir sur la préservation des ressources naturelles, et à plus ou moins long terme, sur les conditions de vie populations.

9.2.2. L'approche par l'accompagnement institutionnel

Cette approche part de l'idée que le goulot d'étranglement essentiel du développement est l'organisation insuffisante des acteurs locaux, et de ce fait leur incapacité à proposer des réponses collectives face aux enjeux auxquels ils sont confrontés. La démarche cherche d'abord à repérer les « acteurs-clés », porteurs de visions endogènes et structurantes.

L'action d'accompagnement consiste à appuyer la concrétisation de ces visions en aidant à la mise œuvre d'opérations définies par les « porteurs de projets ». Le renforcement des capacités des acteurs locaux apparaît dans tous les cas comme un axe essentiel d'appui. Le partenariat entre le bailleur et les individus et institutions locales est au cœur de l'approche.

Cette primauté donnée à l'accompagnement, au partenariat et au développement institutionnel a conduit l'intervenant à rompre avec l'instrument projet ou à chercher à mieux en équilibre le cycle : moindre importance accordée à la phase de conception trop déterminante dans le projet classique ?, grande souplesse d'exécution, y compris dans la programmation des moyens afin de répondre aux incertitudes et aux opportunités effort de suivi important.

L'accompagnement institutionnel opère directement à l'aide de fonds souples gérés par le représentant local du donateur. Dans cette démarche, la durabilité des acquis de la démarche est assurée par la prise progressive d'autonomie des institutions appuyées.

9.2.3. L'approche par le soutien aux initiatives locales

Elle recouvre l'ensemble des options qui tendent à dissoudre l'approche projet en proposant que les enjeux classiques de l'intervention en termes de pouvoir de décision et d'allocation des ressources financières soient pris en charge en grande partie par les bénéficiaires, au travers d'instruments de type fonds d'investissement. En tant que tel, l'approche peut intéresser les acteurs privés ou des acteurs publics, de type collectivités territoriales.

L'intervention se fixe pour principal objectif de permettre les réalisations des projets définis et sélectionnés par les acteurs eux-mêmes, que ces projets émanent de collectifs ou d'individus. Elle ne joue pas de rôle directif dans l'orientation de l'investissement. Le soutien aux initiatives se fixe également comme objectifs essentiel de développer la maîtrise d'ouvrage local sur les actions entreprises. L'impact recherché ne concerne pas le seuls gestionnaire des fonds, mais également l'ensemble de l'environnement socio-économique par les effets induits résultant de la mise en œuvre du projet des acteurs.

Afin d'établir de cette relation de soutien aux porteurs d'initiatives, l'intervention doit mener plusieurs actions structurantes. Le premier est d'appuyer l'organisation des bénéficiaire de façon à construire le dispositif d'expression et de sélection des initiatives.

La seconde est de renforcer certaines capacités des individus, des institutions et des entreprises permettant le montage, l'évaluation et la réalisation des projets des porteurs d'initiatives. L'approche de soutien aux initiatives repose donc sur les présupposés suivants :

- Les acteurs locaux sont eux-mêmes porteurs des solutions à leur propre développement, mais ce sont les opportunités de mise en place de ces solutions qui font Deffant ;
- Les acteurs de l'économie locale doivent participent étroitement à la dynamique de concrétisation des initiatives.

C'est sur cette structuration progressive de l'environnement socio-économique que reposent les espoirs de durabilité de l'action de l'intervention.

Conclusion

En guise de conclusion à ce premier chapitre, nous pouvons retirer quelques informations nécessaires qui nous seront utiles tout au long de notre travail.

La première information est que le développement local entretient un ensemble de relations avec plusieurs disciplines et il repose dans sa réussite sur un ensemble de conditions et tout en faisant participer tous les acteurs locaux qui puissent exister sur un territoire donné.

La deuxième information est que le développement local suit une stratégie bien définie et il fonctionne selon une démarche qui doit répondre aux objectifs des pays en matière de développement et qu'il doit obéir à un ensemble de principes.

La troisième information qui se dévoile devant nous est que l'agriculture est une source de richesses, de revenus et de création d'emploi, donc la question qui se pose devant nous, dans ce cas, est la suivante : dans de telles conditions, l'agriculture est-elle un facteur sur lequel on peut se baser pour réaliser un développement dans les régions ?

La dernière information que nous pouvons retirer de ce chapitre se résume dans le fait que le développement à l'échelle locale reste d'une grande importance dans toute démarche globale de développement et que la fameuse expression « penser globale et agir local » est toujours valide à travers le temps et l'espace et c'est ce que nous essayerons de démontrer dans les chapitres suivants de notre travail.

Introduction

L'agriculture algérienne a traversé plusieurs phases depuis l'indépendance. Malgré le bilan positif que l'on peut établir, notamment celui réalisé lors de la dernière décennie, le développement de l'agriculture algérienne continue à faire face à plusieurs défis posés aussi bien par son propre contexte intérieur que par les mutations qui s'opèrent à l'international.

En passons aux politiques l'artisanat est également un levier de développement sociale, compte tenu de rôle qu'il peut jouer dans la réalisation de l'équilibre sociale et démographique du pays a travers la sédentarisation des habitants dans leurs régions, et la possibilité de création d'activités à domicile, notamment pour les femmes.

Section I : les politiques agricoles en Algérie**1. L'agriculture en Algérie**

Juste après son indépendance, l'Algérie a été confronté à un énorme défi, se lui de réorganiser l'économie national et de réaliser un développement à ça population. Pour en arriver à cela, l'Algérie a opté pour plusieurs politique par eux, subventionner le secteur agricole, un secteur qui a toujours prouvé sa capacité à absorbée les problèmes d'alimentation.

Avant de passer à l'étude de l'intervention de l'Etat algérienne dans le secteur agricole à partir de l'année 2000, ne rappellerons dans cette premier section quelques points essentiels sur l'agriculture en Algérie depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Donc, nous présenterons cette section essentiellement en trois points, dans le premier, nous rappellerons brièvement les phases dont est passée l'agriculture algérienne. Dans le deuxième point, nous mettrons un point particulier sur la place et l'importance de l'agriculture en Algérie. Dans le troisième et dernier point, nous présenterons les problèmes auxquels est confrontée l'agriculture algérienne.

1.1. Les différentes phases de l'évolution de l'agriculture algérienne

Le secteur agricole en Algérie est passé par plusieurs étapes depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Ces phase ou étape sont le résultat d'un ensemble de réformes politiques et de stratégies adoptées par le gouvernement algérien dans le but de développer et de valoriser l'agriculture et de créer des richesses et de réaliser l'autosuffisance alimentaire.

Les politiques agricoles qui ont été mises en œuvre les trente années suivant l'indépendance en Algérie se sont caractérisés par l'absence de continuité. La décennie 1960 a été marquée par l'expérience de l'autogestion et une politique de reconversion partielle de l'appareil productif. La décennie 1970 a été celle d'une intervention institutionnelle lourde de l'état dans la gestion du secteur et celle de la réforme agraire. La décennie 1980 opère des ruptures et tente d'assurer une transition vers l'économie de marché. L'encouragement de l'agriculture privée, la libéralisation du système et le retrait de l'état dans le cadre du programme d'ajustement adopté au début des années 1990, n'ont toutefois pas réussi à améliorer les performances de secteur¹ nous présenterons en ce qui suit, l'essentiel des réformes et les déférentes phases dont a passé l'agriculteur Algérienne² :

¹ BESSAOUD (Omar) ; L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992).Edition CIHEAM, Option Méditerranéennes, Série. B/n°8,1994-Crises et transitions des politique agricoles en Méditerranée. 1994, P1.

² BERRANEN (Hassan) ; la Formation agricole en Algérie : problématique et prise en charge des Nouveaux besoins. Edition MADR, DRPDPA. Algérie 2006. P02.

1.1.1. Période postindépendance : 1962-1970

Cette période a été marquée par les réformes suivantes :

- Reconstruction nationale ;
- Développement planifié ;
- Autogestion et création des DAS.

1.1.2. Les grandes Réformes : 1971-1982

Cette période a été marquée par les réformes suivantes :

- Nationalisation des hydrocarbures ;
- Révolution agraire.

1.1.3. La refonte de la politique nationale de développement : 1983-1990

Cette période a été marquée par les réformes suivantes :

- Réorganisation du secteur public agricole ;
- Restructuration des DAS ;
- Création des EAC et EAI ;
- Restitution des terres nationalisées.

1.1.4. L'ouverture sur le privé et la transition vers l'économie de marché : 1991-1999

Cette période a été marquée par les réformes suivantes :

- Encouragement de l'agriculture privée ;
- Désengagement progressif de l'état.

1.1.5. Avènement et mise en œuvre des programmes du PNDAR : 2000

Cette période a été marquée par les réformes suivantes :

- Programmes adaptés aux les spécificités régionales ;
- Démarche participative avec les acteurs de la profession ;
- Dispositifs de soutien multiformes.

1.2. La place de l'agriculture en Algérie

L'agriculture en Algérie occupe une place très importante et malgré que les rendements agricoles soient insuffisants par rapport à la population locale, et que ce secteur n'arrive toujours pas à satisfaire les besoins alimentaires, il reste le secteur qui tient beaucoup du poids dans la stratégie globale du pays. Le secteur agricole en Algérie, malgré qu'il reste toujours timide, est considéré comme étant le plus performant (par rapport l'industrie) car il enregistre des résultats positifs même si que les réformes appliquées par le gouvernement sont qualifiées de mauvaises. C'est ce que l'on peut constater en effet

dans le tableau 01 dans lequel sont indiquées les parts relatives de la valeur ajoutée (VA) Agricole.

TABLEAU N°01 : Evolution de la part relative de la VA Agricole dans le PIB (1988-1993) : indice100en1987.

Année	V.A Agricole en % du PIB	Indice
1984	8,7	69
1985	11,2	89
1986	13,0	103
1987	12,6	100
1988	11,5	91
1989	12,8	102
1990	11,1	88
1991	10,8	86
1992	12,0	95
1993	12,8	102

Sources : DJENANE(Abdelmadjid) ; Réformes économiques et agriculture en Algérie .Thèse Doctorat de l'université de Ferhat Abbas, Sétif, Algérie, 1997.P158.

La valeur ajoutée agricole s'est caractérisée par une forte augmentation de sa part relative dans le PIB de 1984 à 1987 puis, par un ralentissement de cette part entre 1987 et 1993. L'indice de la part relative de la VA A (Valeur Ajoutée Agricole) dans le PIB passe de 69 en 1984 à 100 en 1987 et à 102en 1993 : une sensible diminution a caractérisé les années 1990 à 1992.

Tableau N° 02 : taux de croissance du PIB Agricole réel (1997/2003) en %.

1997	1998	1999	2000	2001	2003	2003
13.5	11.4	2.7	- 5	13.2	- 1.3	13

Source : BOUKELLA(Mourad) ; politiques agricoles, dépendance et sécurité alimentaire, série de réflexion « l'Algérie de demain, relever les défis pour gagner l'avenir. Edition Friedrich Alberte Stiftung, septembre 2008 Algérie.

Du tableau (2), nous remarquons que l'évolution du taux de croissance de PIB agricole en Algérie est fluctuant d'une année à une autre.

Durant les années 1997,2000 et 2002, le taux de croissance marquée des résultats négatif, par contre ceux des années 1998 ? 2001 et 2003 que le taux de croissance du PIB agricole enregistre des donnes positives intéressantes,

De la lecture des deux tableaux 01 et 02, nous retirons les informations suivantes :

- La contribution du secteur agricole au PIB du pays est relativement forte et en augmentation de 1984 à 1987 ;
- La croissance de la part de l'agriculture enregistre une faible croissance de 1987 à 1993 ;
- Entre 1997 et 2003, la part relative de l'agriculture dans le PIB est fluctuante, entre positive et négative avec des taux plus au moins variés allant de -13.5 à 13.2%.

Les performances récentes du secteur agricole peuvent également être appréciées dans le domaine de la création de l'emploi. En effet, bien que la création de nouveaux emplois au niveau de l'économie entière fût faible entre 1987 et 1993, le secteur agricole demeure l'un des rares secteurs économiques où le nombre moyen annuel de postes de travail créés entre 1988 et 1993 est supérieur au même nombre moyen 1984 et 1987 : 29 700 nouveaux emplois ont été créés de 1984 à 1993 dans le secteur agricole pour un effectif global de 160 500 postes pour toute l'économie. Notons au passage que le secteur industriel n'a créé durant toute cette période, quant à lui, que 13 000 emplois seulement, c'est-à-dire que pour chaque poste de travail créé dans l'industrie, on en crée 2, 3 dans l'agriculteur. Mais il faut peut-être relativiser cela en rappelant que le temps de chômage au niveau macro-économique est passé de 9,7% en 1985 à 18,1% en 1989, puis à 21% en 1991 et probablement à 30% aujourd'hui³.

2. Les stratégies du développement agricole et rural en Algérie à partir de l'année 2000

L'intervention de l'état dans l'agriculture s'est faite au cours des années suivantes l'indépendance dans le cadre de mouvements politiques et sociaux, puis dans le cadre politique d'ajustement structurel d'abord autonome, puis négociée avec le FMI⁴.

La stratégie algérienne vis-à-vis son secteur agricole a passé durant la période 1962/2000 par les réformes suivantes : l'autogestion, la révolution agraire, la restructuration du secteur agricole et finalement la réorganisation du secteur agricole public. Ces réformes ont eu leurs points positifs et négatifs, seulement, nous devons noter que la période après 1987 a été marquée par une augmentation remarquable dans la production agricole.

Ce qui nous intéresse dans le cadre de notre travail est la période de 2000 et plus, puisque c'est la période qui nous permettra d'étudier le rôle de l'état dans le développement et la valorisation du secteur agricole par conséquent de projeter cela sur notre zone d'étude.

Pour développer son secteur agricole, l'Algérie a opté en 2000 à un plan de développement dit plan national de développement agricole et rural (PNDAR). Dans cette

³ DJENANE (Abdelmadjid) ; Ajustement structurel et secteur agricole. Cahiers du CRIADE N°46-47, 4^{ème} trimestre 1998 et 1^{er} trimestre 1999. P 123/134.

⁴ BADRANI (Slimen), 2000. Op. Cit. P1.

section, nous étudierons ce plan avec toutes ces composantes et ces objectifs ainsi que son apport au développement du secteur agricole du pays.

2.1. Le plan national de développement agricole et rural (PNDAR)

Le PNDAR est un plan qui vise à développer les régions rurales et pour valoriser l'agriculture du pays. Le PNDAR s'articule autour des deux composantes suivantes⁵ :

- La revitalisation des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la promotion de l'artisanats et des métiers ruraux par la mise en œuvre de projet de proximité de développement rural (PPDR), actuellement dit, PPDR (Projet de Proximité de Développement Rural Intégré), et qui sont menés dans le cadre de dispositifs organisationnels spécifique .
- La mise à niveau des exploitations agricoles et des filières de production par le biais de plans de développement d'exploitation agricoles, soutenus par le fonds national de reconversion et de développement agricole (FNRDA), pour lequel un guide des procédure intitulé « mise en œuvre d'un dossier de demande d'investissement soutenu par la FNRDA » a été réalisé.

2.1.1. La démarche du PNDAR

Le PNDAR est une stratégie de réponse à une situation de crise du secteur agricole qui vise le développement des productions agricoles en valorisant les potentialités du pays tout en maîtrisant les contraintes naturelles (sol et climat). Afin d'atteindre cet objectif, le PNDAR suit une démarche spécifique. La démarche adoptée s'articule autour de quatre (04) axes :

- La décentralisation de la gestion du développement agricole ;
- La consécration de l'exploitant agricole comme acteur principal du développement et l'exploitation en tant qu'unité centrale du dispositif ;
- L'utilisation rationnelle et efficace des ressources naturelles, humaines et financières ;
- La libéralisation de l'initiative et la recherche de l'efficacité.

2.1.2. Le programme du PNDAR

Le PNDAR présente six (06) programmes qu'il cherche à réaliser dans le but d'atteindre l'objectif principal, sont des suivants⁶

2.1.2.1. Programme national de reboisement et d'emploi rural

Il vise à réaliser les points suivants :

⁵Ministre de l'agriculture et du développement rural ;projet de proximité de développement rural (PPDR).Juin 2003 .Algérie. P01.

⁶ BERRANEN (Hassan) ; La formation agricole en Algérie : problématique est prise en charge des nouveaux besoins. Edition MADR ; DRDPA .Algérie 2006.P1.

- ✓ Restauration des zones forestières menacées ;
- ✓ Amélioration du taux de boisement du nord du pays ;
- ✓ Privilégier le boisement utile et économique.

2.1.2.2. Programme de mise en valeur des terres par la concession

Il se dicté les objectifs suivants :

- ✓ Restauration de zones forestières menacées ;
- ✓ Amélioration du taux de boisement du nord du pays ;
- ✓ Privilégier le boisement utile et économique.

2.1.2.3. Programme de développement et d'intensification de la production agricole (filières)

Il vise à renforcer les productions des différentes filières agricoles existantes dans le pays et à mieux faire connaître la notion filière et ces apports. Le développement des productions agricoles et des levages englobant aussi bien les produits de large consommation que les produits à avantages comparatifs et destinés à l'exportation.

2.1.2.4. Programme d'adaptation des systèmes de production

Il a pour le but d'adaptation des systèmes de production. Il s'agit là d'une tentative de « gestion active » de la sécheresse dans le cadre d'une démarche spécifique.

2.1.2.5 Programme des zones de parcours et de protection de steppe

Il a l'objectif suivant :

- ✓ Protection de l'écosystème pastoral ;
- ✓ Amélioration de l'offre fourragère et des revenus des populations locales.

2.1.2.6. Programme de mise en cohérence et de dynamisation de l'agronomie saharienne

Ce programme vise à développer la région de Sahara et à valoriser ses spécificités et ses richesses.

2.2. Le projet de proximité de développement rural (PPDR)

Le PPDR est l'une des composantes du PNDAR, il est spécifique aux zones rurales, il vise à développer les régions isolées et rurales. Dans ce point, nous présenterons quelques éléments de définition du PPDR, son fonctionnement, ses objectifs et les domaines qu'il couvre.

2.2.1. Les objectifs de PPDR

Le PPDR a pour objectif la revitalisation des zones rurales et en particulier des plus défavoriser d'entre-elles par la consolidation des activités économiques des communautés rurales consternées, la promotion de nouvelles activités, ainsi que la promotion de la gestion durable des ressources naturelles. Le PPDR consterne les groupes de personnes ou

de ménages vivant en milieu rural ou désirant y retourné pour y exercer une activité économique il peut être mené au niveau de toute ou partie d'une commune et il est financé par déferant ressources publique (budgets sectoriels, budgets locaux, fonds sectoriels d'aides et de soutiens), des prêts bancaires bonifiés, et par les apports personnels de ses membres.

Le PPDR porte sur la réalisation d'ouvrages à usages collectifs (routes, électrification rurales, AUP, infrastructures scolaires et sanitaires...) financé sur des ressources publiques et d'ouvrages à destination individuelle (puits, ateliers de valorisation de la production, unités d'élevage, micro entreprise de production de biens et de services...), soutenus sur les fonds publics.

2.2.2. Les domaines couverts par PPDR

Le PPDR couvre un ensemble de domaines dans l'objectif d'atteindre les motions qui lui sont dictés. Les domaines couverts concernent :

- ✓ L'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages.
- ✓ La consolidation et le renforcement des activités économiques de bases (activités agro-Sylvio-pastorales nettement) ainsi que la promotion des métiers ruraux et traditionnels, de la micro-entreprise en milieu rural et des atouts naturels ainsi que des patrimoines en milieu rural.
- ✓ La gestion durable des ressources naturelles.

2.2.3. Le fond national de reconversion et du développement agricole (FNRDA)

Le FNRDA est la deuxième composante du PNDAR, sa principale mission est la mise à niveau des exploitations agricoles et de la filière de production. La nature des actions soutenues dans le cadre du FNRDA, la valeur du soutien et les conditions d'éligibilité sont édictées par des décisions du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR)

3. Les limites de l'agriculture en Algérie

« L'Algérie, pays de la rive sud de la méditerranée, connaît, au même titre que ses voisins, des difficultés croissantes à équilibrer sa balance a agro-alimentaire. Celle-ci est largement déficitaire et l'écart entre les importations et l'exportation agro-alimentaire ne cessent d'augmenter au fil des années. Il a été multiplié par 23 dans les années 1970. Dans les années 1980, rien ne permet d'escompter une inversion fondamentale de la tendance. Sur les cinq premier années la présente décennie, le difficile s'était déjà accru de 15% »⁷.

⁷ BOURENANE (Naceur) ; Agriculture et alimentation en Algérie : entre les contraintes historiques il et perspective futures. CREAD, Alger, Algérie Edition CIHEAM, Montpellier, France 2000.P 147.

Malgré toutes les réformes menées par le gouvernement algérienne dans le but de développer le secteur agricole et par conséquent de ces retombées économiques, l'agriculture algérienne souffre toujours d'un retard et l'arrive pas à satisfaire les besoins alimentaires de la population, ce qui obliger les autorités à s'orienter vers l'importation.

Les difficultés dans souffre l'Algérie dans son secteur agricole s'expliquent par les réseaux suivantes :

- ✓ Les conditions naturelles, surtout les conditions bioclimatiques constituent le premier facteur habituellement incriminé. Le climat est fort capricieux, les pluies sont irréguliers insuffisantes, et donc elles sont mal réparties ;
- ✓ Le second facteur souvent mise en cause est l'évolution démographique avec un taux de croissance très élevé (l'un des plus forts dans le monde), même un progrès significatif dans le domaine de la production alimentaire risque de s'avérer sans effets tangibles, du fait de l'explosion démographique ;
- ✓ Le troisième facteur souvent invoqué pour expliquer le déséquilibre entre la demande et l'offre agroalimentaire et constitué par la politique économique suivie au lendemain de l'Indépendance par l'Etat. elle a conduit à une dévalorisation du travail et de l'investissement agricole. La priorité donnée à l'industrie a vite fait de « dévoyer » la population et d'une façon plus générale les moyens propres au secteur agricole de leurs fonctions initiales de pourvoyeurs d'aliments vers les sites urbaines.

Section II : Les politiques de l'artisanat en Algérie

1. Brève présentation de l'artisanat en Algérie

Tout le monde peut se rendre compte que les origines de l'artisanat remontent aux périodes les plus reculées de l'histoire, ils sont liés directement à l'évolution de l'homme depuis son existence. Cependant, il est difficile d'identifier les racines les plus profondes de l'artisanat, ainsi que les principales étapes de son évolution. Jusque vers 1950, l'histoire de l'artisanat est restée dans l'ombre de celle des corporations. Seuls quelques chercheurs l'ont étudiée sous l'ongle économique et juridique. Ce n'est qu'à partir de 1970 que le sujet se voit envisagé dans une perspective proprement anthropologique, incluant des thèmes aussi divers que l'artisanat urbain et rural, les migrations, le patrimoine artisanale... etc. Depuis le moyenne Age jusqu'au début du XX^e siècle, l'artisanat peut être considéré comme un travail manuelle exécuté avec des outils simples. L'artisan (entrepreneur et producteur) travaille seul ou aidé par un apprenti ou un membre de la famille.

Aujourd'hui, les petites entreprises, dirigées par des maitres dominant ; la notion d'artisanat inclut des exploitations de taille déférentes et de technicité variables œuvrant

dans plusieurs domaines (artisanat de production de bien, de service, et de l'art). Les produits et les services de l'artisanat sont très diversifiés : des produits de luxe ou d'art, des produits utilitaires, et des services assurant l'entretien et la réparation d'articles industriels. L'industrie et l'administration publique intègrent elles aussi des métiers artisanaux.

L'artisanat en Algérie a une histoire. C'était une activité très importante durant les années 1960 et jusqu'en 1978. En termes de chiffres, on peut dire qu'à cette époque-là, l'effectif de l'artisanat représentait 10% de la main-d'œuvre active à travers le pays. Outre le volume important de production à ce moment-là, beaucoup de produits étaient exportés. Actuellement, on ne peut nier le déclin qu'a connu le secteur, dû notamment à l'ouverture de l'économie depuis les années 1980.

L'artisanat a subi un choc. Mais il ne faut pas oublier qu'avant cette période, il n'y avait pas de problème de matière première. Donc à partir de cette ouverture, l'activité artisanale a été mise de côté et on a commencé à ne plus s'y intéresser.

L'artisan s'est retrouvé donc tout seul. Il devait ramener la matière première, fabriquer et commercialiser son produit. Forcément, il ne pouvait maîtriser toutes ces tâches à lui seul. Beaucoup d'artisans ont abandonné carrément leur activité. Prenant conscience de cette situation dangereuse, l'Etat a commencé à consentir des efforts pour la relance de ce secteur et la prise en charge de ses problèmes. En 1996, il y eut, par ordonnance, le lancement du premier plan de développement durable des activités artisanales. Ce qui a permis une reprise.

Ensuite, il y eut la réalisation de structures (chambres et maisons de l'artisanat) ayant pour mission la promotion de l'artisanat et l'accompagnement des artisans ; leur nombre est passé de 8 à 48 actuellement. Le véritable redémarrage du secteur s'est opéré à partir de 2003, date de l'attachement de l'artisanat à la PME, ce qui lui a donné une dimension économique. Le premier plan de développement durable de l'artisanat, pour 2012, avait entre autres objectifs la création de 70 000 emplois.

2. Le développement organisationnel du secteur

On peut retracer, à grands traits, l'évolution du secteur à travers les étapes suivantes :

- ✓ Entrée en crise à partir de la fin du 19^{ème} siècle, sous l'effet de la des agrégations des structures économiques traditionnelles et de la concurrence des produits manufacturés ;
- ✓ A partir des années 1930-1940, amorce de la modernisation du secteur soutenue par des actions de politique publique : orientation vers les marchés modernes, « modernisation » des produits, labellisation ;

- ✓ De la fin des années 1962 au début des années 1991, amplification et approfondissement de la modernisation, sous la conduite de l'Etat et de l'investissement public ;
- ✓ 1992-1995, régressions du secteur sous le double effet de la contraction du marché du tourisme et du désengagement de l'Etat, en particulier après la dissolution de la société nationale de l'artisanat traditionnel (SNAT) ;
- ✓ Les années 1996-2002, amorce d'une dynamique de transformation initiée par un redéploiement de l'action publique et l'émergence de nouveaux acteurs ;
- ✓ 2002-2009, le 1^{er} plan d'action pour un développement de l'artisanat « Horizon 2010 ».

2.1. De 1962 à 1991 : Les premières étapes de l'organisation du secteur

Cette période est marquée par deux événements majeurs dans le secteur de l'artisanat : la création de la direction de l'artisanat et la promulgation de la première loi sur l'artisan.

2.1.1. La création de la direction de l'artisanat

La première action après l'indépendance, a été la création de la direction de l'artisanat (DA), sous l'ordonnance (0,25/62 Aout 1962). La DA a été placée sous la tutelle du ministère de l'industrie et de l'énergie, elle s'occupe de la promotion des entreprises artisanales, de la coopération entre les artisans, et d'assistance technique et financière. Les infrastructures de cette époque ont été le musée de SOGGEMAH, un bureau d'étude, trois centrales commerciales (Oran, Annaba, Ghardaïa), et des centres de formation dans l'artisanat d'art.

En 1964, la DA se place sous la tutelle du ministère du tourisme (arrêté ministériel du 25 mai 1964), et en 1965, la DA est remise une autre fois sous la tutelle du ministère de l'industrie et de l'énergie.

L'année 1971 a été marquée par la création de la société nationale de l'artisanat traditionnelle (SNAT), elle se charge des opérations de promotion de l'artisanat traditionnelle comme :

- ✓ Conseil technique, professionnel, et sociaux- professionnel pour toutes les structures artisanales ;
- ✓ Réalisation ou suivi de réalisation d'étude technique et économique sur l'artisanat ;
- ✓ Gestion des centres de l'artisanat ;
- ✓ Approvisionnement des artisans, par les métiers premiers ;

- ✓ Action de commercialisation au profit des artisans dans les activités traditionnelles d'art ;
- ✓ Action d'assistance pour l'exportation des produits de l'artisanat.

En 1973, la direction de l'artisanat est devenue la direction de l'artisanat et du métier (DAM). L'objectif de cet enregistrement est de récupérer et organiser le fichier des métiers géré par l'office national de propriété industrielle (ONPI).

2.1.2. La loi constitutive sur l'artisan

La première loi constitutive de l'artisanat a été promulguée, en 1982 (N° 12/82), elle définit l'artisan, ses droits et ses obligations, ainsi que les règles générales des activités de l'artisanat. En 1983, il a été promulgué le décret (550/83), pour organiser le fichier de l'artisanat, qui se constitue de deux parties : le fichier, et le fichier des métiers. Le fichier de l'artisanat est tenu par les APC.

2.2. De 1992 à 1995 : L'artisanat à l'ère de l'ouverture de l'économie algérienne

Pendant cette période, le secteur de l'artisanat avait subi une importante dégradation, suite à la dissolution de la SNAT en 1987, cela a engendré l'absence d'encadrement de la communauté artisanale, notamment dans le provisionnement en matières premières. Selon un document élaboré par la chambre nationale de l'artisanat et des métiers, « à cause de la dissolution de la SNAT, des milliers d'artisans qualifiés se trouvent dans une situation d'instabilité et de marginalisation, cela les a poussés à s'orienter vers l'informel, et aussi vers les activités commerciales plus porteuses »⁸. Selon le même document le nombre d'artisan actif de 600 000 (y compris l'informel et les activités à domicile).

Le désengagement de l'Etat dans la sphère économique, et l'orientation vers l'économie de marché a influencé énormément les activités de l'artisanat. En 1986, l'Etat a donné la liberté à toute personne ayant une qualification de s'inscrire et d'avoir une carte d'artisan au niveau des APC, cette situation a duré sept ans.

En parallèle, avec la libéralisation du secteur de l'artisanat, les pouvoirs publics commencent à penser sur la nécessité d'un encadrement fiable de l'artisanat.

Les textes de 1992, consistant, la création de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), les chambres régionales de l'artisanat et des métiers (le nombre était de huit CAM), et de l'agence nationale de l'artisanat traditionnelle (ANART).

Cette période est marquée par d'autres mesures incitatives à la création des activités artisanales :

- ✓ La création de la procédure d'une TVA, préférentielle de 7% ;

⁸ Bulletin d'information de la CANAM. 2010.

- ✓ Le droit aux artisans d'avoir des devises étrangères dans le cadre d'importation de matières premières (ordonnance 54/94 pour la banque centrale d'Algérie) ;
- ✓ La création d'administrations locales pour l'encadrement local de l'artisanat (48 directions et inspections de tourisme et de l'artisanat) ;
- ✓ La promotion des produits de l'artisanat, par la prise en charge totale des participations dans des salons et des foires artisanales internationales.
- ✓ La consolidation de la coopération sectorielle pour le développement de l'artisanat.
- ✓ L'organisation des assises de l'artisanat en 1994 ;

Cette époque est le début de fonctionnement des chambres de l'artisanat et des métiers au niveau régional, elles sont placées sous la tutelle du ministère des directions des mines et de l'industrie. Le nombre d'artisans recensés et inscrits aux niveaux des CAM été de 220 000.

2.3. De 1996 à 2002 : Une nouvelle organisation pour l'artisanat

Plusieurs changements, sur le plan législatif et organisationnel ont marqué cette période.

2.3.1. Sur le plan législatif

Cette période était marquée par la promulgation et de la premier ordonnance présidentielle sur les métiers et l'artisanat (N°01/96 du 10 janvier 1996). En 1997 le fichier de l'artisanat été transféré des APC vers les CAM. Un fichier national sur l'artisanat (FNA) est géré par la CNAM. Avec cette nouvelle législation :

- ✓ Les artisans inscrivent sur le FNA, aurons le privilège de participer aux différentes activités organisées par les CAM, la CNAM, et l'ANART ;
- ✓ L'Etat encourage les regroupements des artisans, par la création d'associations professionnelles ;
- ✓ Les artisans inscrits sur le fichier de l'artisanat, ainsi que les coopératives et les entreprises artisanales, bénéficierons de facilitations fiscales ;
- ✓ La nomenclature de la formation professionnelle, seras élargis pour plusieurs activités artisanales ;
- ✓ Des facilitations pour acquisitions de foncier pour des activités artisanales concentrées dans des zones de promotion touristiques.

Cependant, malgré les facilitations citées par les législations, les blocages et les entraves demeures, et cela à cause de la lourdeur administrative dans l'exécution des programmes.

2.3.2. Sur le plan organisationnel

Pendant, longtemps le secteur de l'artisanat reste désorganisé, du fait qu'il a été géré par différents départements ministériels. Pour cela, il a été nécessaire de le réorganiser et de le structurer de manière à assurer sa stabilité et son développement. Le décret exécutif (N° 97/100 du 30 Mars 1977), élargit le nombre des CAM à 20 chambres. Cette ordonnance définit l'artisanat, les métiers de l'artisanat, l'organisation, les règles et le champ d'exercice des activités artisanales ainsi que les obligations et les droits des artisans.

2.3.2.1. Les chambres de l'artisanat et des métiers(CAM)

Les chambres de l'artisanat et des métiers, connues par l'abréviation « CAM », sont des établissements publics à caractère industriel et commercial, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elles constituent un cadre d'organisation et de concertation entre les artisans et les pouvoirs publics :

- ✓ Les chambres de l'artisanat doivent favoriser la concertation professionnelle avec les organisations, les associations et les secteurs concernés ;
- ✓ Les chambres de l'artisanat et des métiers par connues par l'abréviation « CAM », sont des établissements publics à caractère industriel et commercial, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- ✓ Les chambres sont des forums de représentation de la profession artisanale. elles sont des partenaires privilégiés des autorités locales et nationales dans tous les domaines intéressant le développement du secteur de l'artisanat et des métiers ;
- ✓ Les chambres assurent une mission de service public, conformément à un cahier des charges ;
- ✓ Les chambres représentent les intérêts de l'artisanat et des métiers en vue de d'en assurer la préservation, la protection et la promotion.

2.3.2.2. L'agence nationale de l'artisanat traditionnelle (ANART)

La fonction principale de l'ANART, est d'organiser et préserver le patrimoine de l'artisanat algérien, pour cela elle se charge de :

- ✓ La proposition, l'exécution des mesures pour la promotion de toute activité artisanale d'art ;
- ✓ La collecte d'information sur les activités de l'artisanat traditionnel d'art en Algérie ;
- ✓ L'organisation de salons, foires, et rencontres (locale, nationale, et internationale) pour la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat traditionnel d'art ;

- ✓ La proposition de mesures sur la question d'approvisionnement de matière première pour les artisans ;
- ✓ L'approvisionnement direct en matière première pour les artisans ;
- ✓ Organisation de journées d'études sur l'artisanat ;
- ✓ Recherche et étude sur le patrimoine culturel et artisanal.

2.3.2.3. Le ministère chargé de l'artisanat

La tutelle chargée de l'artisanat, était le ministère du tourisme, elle est gérée par un secrétariat d'Etat de l'artisanat, d'où se trouve une direction générale de l'artisanat(DGA).

La DGA se compose de deux directions :

- ✓ La direction d'organisation des métiers : elle s'occupe de la fixation des normes de pratiques des métiers et des activités artisanales, d'organisation de l'association professionnelle et de l'organisation patronale, et la mise à jour de la nomenclature des activités artisanales ;
- ✓ La direction de promotion et d'assistance technique : elle s'occupe d'élaboration de mesures et de procédures, pour la sauvegarde de patrimoine nationale de l'artisanat. D'autre part elle met en place des programmes de promotions de l'artisanat traditionnel.

2.4. La période de (2003-2010) : plan d'action pour un développement de l'artisanat « horizon 2010 »

Ce plan, dénommé « plan d'action pour un développement durable de l'artisanat à l'horizon 2010 », a été conçu, en 2003 dans le cadre d'une globale garantissant les conditions nécessaires au développement de l'artisanat en relation et synergie avec l'autre secteur clés que sont l'industrie, l'agriculture et le tourisme. Une enveloppe de 5 milliards de dinars a été allouée à ce plan par le conseil de gouvernement⁹ (MPMEA, Artisanat un Projet d'Avenir, 2009).

Jusque-là, les activités artisanales étant confinées essentiellement dans le secteur privé, le potentiel économique est constitué par des corporations artisanales estimées à 177 000 artisans, secteur informel compris¹⁰ (artisanat horizon 2010 MPMEA). De plus, ce secteur comportait 46 unités qui reviennent des l'entreprises publiques locales et qui ont été, dans la quasi-totalité dissoutes. Cet effectif qui représente 3 % environ de la population active indique une très nette régression par rapport à 1966 (10%).

⁹ MPMEA, artisanat un projet d'avenir. 2009.

¹⁰ Ibid.

2.4.1. L'organisation et l'amélioration des approvisionnements

Il s'agira d'impliquer les CAM dans des opérations d'importation de quantités susceptible de réguler le marché ; engager des actions de sensibilisation et de vulgarisation en direction des artisans en vue de se constituer en groupement d'intérêt commun ; orienter et soutenir les investissements dans les créneaux de fabrication d'équipement et outillage en vue d'atténuer la dépendance vis-à-vis des importations.

2.4.2 Réhabilitation des unités existantes et développement des nouvelles infrastructures

Il s'agit principalement des anciennes unités de production artisanales, et qui doivent trouver des appuis techniques pour leur réhabilitation, notamment celles qui produisent de la matière utilisées dans l'artisanat traditionnel exercés à domicile. Par ailleurs et afin d'encourager l'émergence pôles de production artisanales, il est important de délimiter des terrains d'assiette destinés aux activités artisanales traditionnelles au niveau des zones d'expansion touristiques ; l'élaboration et le financement d'études architecturales de réalisation de pôles artisanaux.

2.4.3. La promotion de la ressource humaine

Pour promouvoir et qualifie les ressources humaines, il est proposé :

- ✓ La poursuite des opérations d'apprentissage auprès des maitres-artisans ;
- ✓ L'orientation de l'action de formation vers des objectifs de qualités et de création d'emplois ;
- ✓ La poursuite et le renforcement du processus d'intégration des filières de l'artisanat dans les réseaux de la formation professionnelle.
- ✓ L'adaptation des programmes pédagogiques par l'inclusion de notions de marketing de et de gestion ;
- ✓ L'élaboration d'un fichier national des maitres-artisans ; l'appui à l'émergence d'un centre d'excellence dans l'artisanat traditionnel et d'art ; la création de centre spécifiques à certaines activités artisanales traditionnelles ;
- ✓ Enfin la mise à contribution des opportunités offertes par les organisations internationales.

3. bilan du développement du secteur et de ses activités en 2010

En 2008, une étude faisant Etat d'un recensement des effectifs d'artisan évaluait le nombre d'emplois génères dans le secteur à 306 000. La même étude estimait le PIB artisanat à 106 milliard de dinars. Pour 2009, les prévisions annoncent 336 000 emplois, soit 30 600 nouveaux postes d'emplois en une année, et un PIB artisanat de 117 milliard de

dinars¹¹. Donc à son échéance ce plan d'action présente un bilan relativement encourageant. Cependant, tous les objectifs fixés ne sont pas totalement atteints.

3.1 La population des artisans

La population des artisans actifs telle qu'elle figure sur le fichier de l'artisanat est composée de 26% d'artisanat en cessation d'activité. Ceci fait que sur les 149 585 artisans enregistrés, au 31 décembre 2008, seuls 111 407 seraient effectivement en activités¹². La quasi-totalité (99.5%) des artisans ont la forme d'artisan individuel. Alors que les coopératives et les entreprises artisanales ne pèsent, respectivement, que 0.5% et 0.1% dans la population des artisans.

Tableau N°3 : Population des artisans par catégorie

Type de l'activité	Fréquence	%
Artisan individuel	110826	99,5
Entreprise artisanale	62	0,1
Coopérative	519	0,1
Total	111407	100

Source : CNAM. Etude sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat 2009.

Ces artisans sont repartis sur trois domaines d'activités. L'artisanat traditionnel et d'art, l'artisanat de production des biens et l'artisanat des services. et c'est ce dernier qui compte le plus d'effectif (55% de la population, soit environ 64 000 artisans). Les autres sont plus concentrés dans l'artisanat de production de bien que dans le domaine de l'artisanat traditionnel. Ce dernier n'est constitué que d'environ 14% d'artisans.

3.2. L'encadrement juridique et structurel des activités de l'artisanat

On présentera d'abord les changements liés à l'élaboration de la nouvelle nomenclature, en suit les nouvelles réalisations d'institution et d'infrastructure d'encadrement des activités artisanales.

3.2.1. Dispositif législatif et réglementaire

L'élaboration de la nomenclature de l'artisanat et des métiers est édictée par l'ordonnance N°96-01 du 10 Janvier 1996 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers. Elle définit l'artisan comme toute personne physique inscrite sur le registre de l'artisanat, possédant une qualification dans un métier, dont il se charge directement de la responsabilité de l'exercice et de gestion de son travail, et il peut être assisté par un membre de la famille, de 1 à 3 apprentis. Une coopérative artisanale, est une société civile de personne (artisan), possédant un capital, elle se caractérise par la liberté de s'adhérer par

¹¹ CNAM. Etude sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat en 2009.

¹² Ibidem

les artisans, mais le nombre d'adhérents doit dépasser 3. Une entreprise artisanale, avec double inscription ; c'est-à-dire inscrite au niveau de registre de l'artisanat, il le registre de commerce. L'entreprise artisanale peut employer plusieurs emplois cette ordonnance a défini les conditions d'élaboration de la nomenclature des activités de l'artisanat et des métiers à travers le décret N°97-140.

3.2.2. Le développement des infrastructures d'encadrement des activités artisanales

Sur le plan de réalisation d'infrastructure, on note plusieurs réalisations des Operations de réhabilitation d'unités de production artisanale, pour la sauvegarde des filières. Il s'agit de :

- ✓ Soutien financier (équipements) et technique (formation) à l'entreprise de poterie de mchounech (Biskra) ;
- ✓ Soutien à l'unit de céramique de Tipaza destinée à être érigée à terme en centre d'excellence dans la filière ;
- ✓ Création d'un nouveau centre de tissage du tapis djebel amour, à Aflou ;
- ✓ Mise à niveau de l'entreprise de filature de sidi Khaled(Biskra) ;
- ✓ Lancement, pour la premier fois dans les histoire du secteur de l'artisanat, d'un vaste programme de réalisation d'infrastructure de promotion, de soutien technique, de commercialisation et de contrôle de conformité des produits. Soit :
 - 50 maisons de l'artisanat ;
 - 10 centres de savoir-faire locaux ;
 - 05 musées de l'artisanat ;
 - 07 centres artisanaux ;
 - 06 centres de formation/production ;
 - 04 centres d'estampillage ;
 - 05 espaces d'expositions-ventent des produits ;
 - 01 centrale d'achat de la laine ;
 - 01 centre des arts et des métiers.

3.2.3. La couverture des besoins essentiels des populations

La couverture des besoins essentiels des populations en produits et services de l'artisanat est loin d'être s'satisfait, cela s'explique par la forte évolution des importations de ces biens et services, contrairement à celle de la production nationale. La production du secteur de l'artisanat pour l'année 2008 a connu une évolution de 5% par rapport à l'année 2007. Elle passe ainsi de 60 milliards de dinars en 2007 à 64 milliards de dinars en 2008. On remarque qu'entre 2005 et 2007 l'évolution a été notamment moins importante, elle varie entre 2% et 3%. La part la plus importante de cette production (97%) est constituée

par celle réalisée par les artisans individuels. Ces derniers ont réalisé une production de près de 65 milliards de dinars en 2008. Alors que les coopératives et les entreprises artisanales n'ont produit, pour la même année, qu'environ 2,2 milliards de dinars.

Tableaux N°4 : évolution de la production de secteur artisanale de 2005 à 2008
(Unité : 10³DA)

secteurs	2005	2006	2007	2008
Artisan individuel	56353400	570114304	58865378	61562276
Entreprise artisanale	151391	159197	185314	209537
Coopérative artisanales	1661955	2045314	1776907	1977883
Production total	58166746	59218815	60827599	63749696
Evolution		2%	3%	5%

Source : CNAM. Etude sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat 2009.

4. Les Faiblesses et contraintes du secteur de l'artisanat

En dépit des succès enregistrés dans le cadre du plan 2010, le secteur demeure confronté à de nombreuses contraintes, notamment dans : le développement des structures d'appui de l'activité artisanale, la main d'œuvre, la fiscalité et l'accès crédit, et enfin l'accès aux matières premières.

4.1. Développement des structures d'appuis de l'activité artisanale

Le réseau des CAM pêche souvent par un manque d'efficacité et reste très souvent tributaire d'instruction et d'orientation de l'administration centrale. D'autant plus que la quasi-totalité de l'assistance technique et financière de ces CAM a été consacrée au seul domaine de l'artisanat traditionnel et d'art ; les modalités de modification de la nomenclature des activités artisanales restent lourdes (par décret) ; les conditions exigées pour l'inscription au registre de l'artisanat et des métiers restent relativement lourdes comparativement à celles du registre de commerce ; l'importance donnée aux activités à domicile est insuffisante, alors qu'elles présentent un avantage certain du fait qu'elles dépendent parfaitement aux particularités sociologiques dans beaucoup de zones rurales.

4.2. La main d'œuvre

La contrainte de la main d'œuvre dans le fonctionnement et le développement de l'activité artisanale a été mesurée à travers trois indicateurs : la disponibilité, le coût et la qualité. A travers la même étude, les réponses que les artisans ont fournies, il apparaît que

cette contrainte ne semble pas constituer, dans l'ensemble, un handicap à leur activité. En moyenne, ils sont près de 54% à considérer la disponibilité, le coût et la qualité de la main d'œuvre d'une gravité faible. Ceci apparaît, notamment, à travers le degré moyen de chacun de ces indicateurs. Tous les degrés sans en deçà de 3 (degré moyen). Néanmoins, il reste que pour près de 31% des artisans, le coût et la qualité de la main d'œuvre constituent une contrainte d'une gravité importante.

4.3. La fiscalité et l'accès au crédit

Les contraintes liées à la fiscalité à l'accès au crédit apparaissent sans conteste comme les plus contraignantes pour le développement et le fonctionnement de l'activité artisanale. Ce ne sont pas moins de 60% des artisans à l'accès au crédit, le taux d'intérêt et la fiscalité, dans la catégorie des contraintes de gravité importante.

4.4. L'accès aux matières premières

Globalement la gravité de la contrainte de l'accès aux matières premières n'est pas très élevée. Elle est considérée par 51% des artisans d'une gravité faible. On remarque tout de même qu'un peu plus du ¼ des artisans la considère d'une gravité importante.

4.5. Les principales contraintes dans la gestion de l'activité artisanale

De manière générale, parmi toutes les contraintes que les artisans ont citées spontanément comme étant les plus gênantes dans la gestion de leur activité, c'est les contraintes de la fiscalité élevée, de l'accès aux matières premières, des charges élevées, des problèmes de débouchés et des problèmes du local, qui seraient les plus importantes. Les propositions avec lesquelles elles étaient citées par les artisans figurent dans le tableau qui suit :

Tableau N°5 : les contraintes les plus gênantes pour le fonctionnement et le développement des activités artisanales

Contraintes	Fréquences
Fiscalité élevée	49%
Accès aux matières premières	25%
Charges élevées	25%
Problème de débouchés	20%
Problème de local	19%

Source : CNAM. Etude sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat 2011.

Conclusion

Les régions de Bejaia possèdent un potentiel étonnant, artisanale et agriculture, sont complémentaires constituent un vrai atout qui pourrait garantir le développement de ses régions et ses prospérités. Ses secteurs sont des grands gisements d'emplois et de création des richesses, une source de revenus, de devise et un moteur de la croissance économique et sociale et du développement rural.

Le développement local peut donc être lu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Ainsi, le développement local dépasse l'idée de la croissance économique pour se placer dans la sphère d'un développement durable associant les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement.

Et aussi, le développement est un processus par lequel diverses institutions et divers acteurs locaux se mobilisent et travaillent ensemble pour planifier et mettre en œuvre des stratégies de développement local au sein d'un territoire donné.

Le rôle de l'Algérie dans le développement de l'agriculture et l'artisanat, en générale, et l'agriculture et l'artisanat dans les communes cibles, en particulier, paraît intéressant à voir les résultats de sa politique menée vis-à-vis ce secteur depuis l'an 2000, traduit par le nombre d'exploitations subventionnées et les montants des soutiens, qui ont été dans plusieurs cas égaux aux montants globaux des investissements.

Après avoir fait le tour du cadre théorique en explicitant les divers concepts utiles pour cerner la problématique du développement rural (développement local, les politique de développement rural), ce chapitre sera consacré à l'étude d'un contexte territorial, plus précisément, l'étude du développement rural dans les territoires ruraux de la wilaya de Bejaia. Dans un premier temps, on tentera de présenter le terrain d'étude et l'enquête de terrain. Ensuite, nous allons passer à l'analyse des résultats de l'enquête réalisée par le moyen d'un questionnaire et menée dans les communes de Beni Maouche et de Seddouk.

1. présentation de l'enquête de terrain de l'échantillon

L'enquête menée a ciblé un ensemble d'acteurs dans les communes de Beni Maouche et de Seddouk. L'objectif est de recueillir le maximum d'informations nécessaires, qui nous permettrons de faire notre recherche.

1.1. Objectifs et déroulement de l'enquête

Ce travail empirique, a été réalisé à travers une enquête de terrain consistant à distribuer un questionnaire adressé aux agricultures et artisans de ces communes.

Le but recherché est d'étudier le rôle et l'influence de l'agriculture et de l'artisanat dans le développement rural.

1.2. Présentation de l'échantillon de l'enquête

L'échantillonnage est un moyen qui permet de viser une partie plus large de la population dans le but de tirer des conclusions qui permettent par la suite de vérifier le sujet ou l'objet de recherche. Il s'agit la de faire connaitre des résultats relatifs au sujet de recherche. Il est nécessaire alors de déterminer l'échantillon à étudier.

Afin de déterminer l'autre échantillon final, nous avons visé un ensemble des agriculteurs et des artisans dans les commune Beni Maouche et Seddouk, en utilisant un échantillonnage réuni en raison de la méconnaissance de la taille réelle de la population ciblé bien que, dans ce cadre, la méthode aléatoire paraisse plus appropriée à suivre car elle ne prend pas en compte des critères spécifiques, elle permet le cerner un maximum artisan visés.

Une fois la méthode d'échantillonnage à suivre choisie, nous avons ciblé un ensemble d'agricultures et artisans qui appartiennent à ces communes ciblées. Nous avons sélectionné un nombre de 20 agriculteurs et artisans dans la commune de Beni Maouche, et 20 agriculteurs et artisans dans la commune de Seddouk.

Cet échantillon couvre 4 formes d'agriculteurs citées comme suite : les agriculteurs d'élevage, apiculteurs, aviculteurs et les agriculteurs d'olives et figes.

Cependant, en raison des problèmes rencontrés sur le terrain, nous avons limité notre enquête à 10 à Beni Maouche ,10 à Seddouk.

Dans le but de mieux cerner notre problématique de recherche, nous avons travaillé sur l'ensemble des agriculteurs dans les communes ciblées.

1.3. Présentation du questionnaire

L'enquête par questionnaire est un moyen pratique pour collecter rapidement les informations nécessaires.

Dans le but de mieux explorer le terrain d'étude, nous avons mis en place un questionnaire qui nous permettra de mener à bien notre recherche dans les communes ciblées. Il s'avère un moyen grâce auquel, nous pouvons collecter les informations dont nous avons besoin pour confronter nos hypothèses sur le terrain. Il vise à structurer des réponses autour de l'existence d'un secteur agricole dans les communes ciblées. Notre questionnaire se compose 08 axes qui sont présentés comme suite : description du terrain, la partie d'identification, perception de l'environnement interne et externe, financement, production des biens et service, service et moyen humain ,commercialisation, activités et produits.

Introduction

L'agriculture et l'artisanat sont des éléments pivots des problématiques du développement rural, de l'équilibre régional et, par ricochet, de l'aménagement territorial.

Cependant, elle reste un secteur de préoccupations aussi sensibles que complexes, liées notamment aux questions de l'emploi, de la productivité, la pauvreté et la politique nationale de protection sociale.

Son degré de modernisation, sa part dans le produit intérieur brut (PIB) et son intégration industrielle représentent souvent des indicateurs significatifs du niveau général de développement d'un pays.

Dans la wilaya de Bejaia, les communes de (Beni Maouche et de Sedouk) sont des communes rurales, pauvres et isolées et leurs populations doivent compter sur elles-mêmes et sur la richesse de leurs territoires afin de se créer de la valeur ajoutée, de se créer des sources de revenus, en somme de prendre en charge le destin commun par soi. C'est pour cette raison que nous nous intéressons dans ce chapitre à l'étude des secteurs agricole et artisanal dans ces régions. Nous comptons toucher les points liés au rôle, à la situation, à l'importance et surtout à la contribution des activités de ces secteurs au développement local. Nous comptons par la même saisir les spécificités de ces dynamiques locales artisanales et agricoles.

Nous présentons dans ce chapitre essentiellement les activités agricole et artisanale des zones d'études selon plusieurs critères à savoir : le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et le rapport dans la pratique agricole de ces zones ciblée. On présentera par la suite la perception de l'environnement interne et externe par les acteurs du développement rural, la nature des activités, les modes de financement, la production des biens et services, la commercialisation, les services et les moyens humains et fin les activités et les produits de ces territoires.

Pour mener à bien ce chapitre nous avons pris pour repérer les résultats mise à notre disposition par la chambre d'agriculture de Bejaïa ainsi que la direction d'agriculture de la même wilaya, par les services subdivision d'agriculture de (Seddouk et Beni Maouche) et les données recueillies par nous même grâce à notre collecte d'information du terrain par le moyen d'un questionnaire.

Section I : la commune de beni maouche

1. Présentation générale de la commune « Beni Maouche »

Beni Maouche est une commune algérienne située dans la wilaya de Bejaïa. Cette commune se situe au pied du mont Achtoug. Elle s'étend sur une superficie de 95 km². Elle doit donc sa réputation justifiée essentiellement à la figue et à l'arboriculture en général. La commune en matière de population affiche 28.000 habitants, compte non tenu, nous précise-t-on au siège de la circonscription administrative, des 12.000 émigrés, puisque comme l'ensemble de la Kabylie, les habitants de Beni Maouche ont été contraints de se déplacer hors localité de résidence pour pouvoir subvenir aux besoins de leur famille. Bien qu'on assiste, notamment ces dernières années, à un retour au bercail de la population émigrée, en particulier la première génération ayant atteint la limite d'âge pour travailler.

L'activité principale de cette région est agricole (ovin, caprin et bovin). De plus, la production de la figue sèche et de l'huile d'olive est également une des activités principale de cette commune.

La répartition de la population selon agglomération chef-lieu (ACL), agglomération secondaire(AS) et zone éparse (ZE) dans cette commune est comme donnée dans le tableau suivant :

Tableau N°06 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs en 2000 dans la commune de Beni Maouche

Commune	Dispersions	Population	Taux (%)
Beni Maouche	A.C.L	4243	31.63
	A.S	6726	50.14
	Z.E	2442	18.20
	Total	13412	100

Source : APC de Beni Maouche.

1.1. La population agricole et artisanale dans la commune de Beni Maouche

L'étude de la population, de ces répartitions selon les secteurs, de son comportement dans un territoire constitue l'une des étapes essentielles dans les travaux de recherche surtout ceux reliés aux concepts de développement local, notamment lorsqu'il s'agit de l'apport de l'agriculture à ce développement. La population constitue le principal acteur auquel il faut s'intéresser pour étudier une région, un territoire, un pays ou même l'ensemble de pays dans le monde. Notre travail de recherche se penche sur les communes de Beni Maouche et de Seddouk), des communes dans la vocation est agricole où la population rurale est le principal acteur dans son développement.

La commune de Beni Maouche compte une population totale de 28 000 habitants, la population en émigration est de 12 000. La plupart des personnes de cette région sont des ouvriers dans des entreprises qui pratiquent l'agriculture rurale durant leur temps libre, et 30% de la population sont des artisans (maçon, peintre, platerie, soudeur, ferronnier, etc.).

L'étude de la population agricole et artisanale dans cette commune et la première chose pour laquelle nous nous sommes intéressés dans le cadre de notre travail. Nous présenterons essentiellement : la répartition de la population agricole selon le sexe et l'âge.

L'artisanat compte aussi l'une des activités économiques et source de revenu dans la commune d'étude. Les activités artisanales les plus pratiquées sont la mécanique, la coiffure et l'huilerie, comme illustré par le tableau suivant :

Tableau N° 07 : les activités artisanales dans la commune de beni maouche

Type d'activité	En nombre de :
Forgerons	08
Mécaniciens	05
Menuiseries bois	11
Menuiseries métalliques et aluminium	05
Boulangeries	04
Coiffeurs	20
Tôliers et peinture auto	03
Huilerie moderne	06
Huilerie classique	09
Moulin a Facon	02
Cordonniers	04
Labo-photos	03
Electricien auto	05
Vulcanisateur	02
Lavage graissage auto	05

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

Normalement ces artisans dans le tableau 07 se sont des commercent, un vraie artisan si lui qui pratique l'artisanat traditionnelle, on a trouvé dans la commune de Beni Maouche des femmes qui fait l'artisanat traditionnelles dans leurs maison (Azetta, avernous, taqchwalt), Malheureusement cette activité masquée et ne pas valoriser.

1.1.1. La répartition de la population agricole selon le sexe

L'étude réalisée nous a montré que le sexe masculin est dominant dans pratique de l'agriculture dans la commune d'étude, mais cela ne peut masquer le fait que la femme aussi y joue un rôle non négligeable, bien que nous nous somme limités dans cette étude à la collecte de l'information auprès de la main d'œuvre masculine.

En effet, la femme a toujours joué un rôle très important dans l'agriculture à travers le monde et nombreuses sont les études qui le confirment. En Algérie c'est le même cas et encore plus remarquable dans la région de Kabylie dont figure notre commune d'étude. La femme, dans la région d'étude, a durant toujours, ainsi que durant l'histoire agricole de la commune cible, joué pleinement son rôle dans le secteur agricole : elle faisait la majorité du travail agricole et elle le faisant avec beaucoup de maîtrise. Elle a souvent su cultiver,

collecter et conserver les produits et les richesses agricoles dont recèle la commune de Beni Maouche.

1.1.2. La répartition de la population agricole selon l'âge

La tranche d'âge la plus occupée par l'agriculture et l'artisanat est celle située entre 20 et 60 ans. Cela est évident sachant que la construction de la population de la commune affiche une dominance par la catégorie d'âge des jeunes, donc les trouver occupant la plupart des activités disponibles dans la région est un résultat logique.

La tranche d'âge des plus de 60 ans est aussi importante, cette catégorie est représentée généralement par les retraités dont ceux issus de l'émigration en France (les anciens émigrés) qui se trouvent une bonne passion dans l'agriculture. Le jardinage et l'élevage ovin, bovin et caprin sont les plus utilisés par cette catégorie d'agricultures.

Malgré la diminution des agricultures, mais cela n'empêche pas de garder les mêmes structures et les mêmes caractéristiques concernant les catégories d'âge qui s'intéressent le plus à l'agriculture.

La catégorie d'âge des moins de 20 ans est dans la plupart des temps les enfants des agricultures et les artisans et de leurs proches qui apportent une aide qui est généralement une main d'œuvre non rémunérée.

Les femmes affichent une présence, mais cela en tant que main d'œuvre permanente et en tant que propriétaires des parcelles, mais le plus grand rôle comme nous avons déjà cité, est dans l'aide qu'elle apporte et son caractère dominant de main d'œuvre saisonnier. Pour la catégorie des plus des 60 ans, la femme a disparu. Cela peu s'expliquer par des raisons de santé.

1.2.Niveau d'instruction de la population

Le niveau d'instruction est très bas pour les chefs de famille (niveau primaire généralement). Pour leurs enfants, il varie du niveau primaire au niveau supérieur. L'APC de la commune de Beni Maouche organise chaque année des journées d'études et de formation pour les agriculteurs et les artisans.

Ces journées de formation sont organisées généralement avant les périodes de plantations et des périodes de récoltes. Malgré la non disponibilité d'un centre de formation spécialisé dans l'agriculture dans le territoire de la commune, les responsables se sont débrouillés et ils se mettent en contact avec ceux de quelques écoles de formation afin d'envoyer leur agriculteurs et artisans en formation.

Parmi les écoles de formation spécialisées en agriculteur et dont lesquelles plusieurs agriculteurs ont reçu des formations et continuent à en recevoir on cite l'INRAA de Oud Ghir, l'ITMAS de Tizi Ouzou et l'ITAF de Takeriete.

L'une des principales causes du mauvais rendement agricole de plusieurs cultures est le manque de maîtrise des techniques de productions et des manières de faire. Pour cela, organiser des journées d'études et de formation est d'une utilité avérée pour les agriculteurs de la commune.

1.2.1. Les infrastructures scolaires

La scolarisation est comme suit ; au niveau primaire, moyen, secondaire et CFPA dans le tableau suivant :

Tableau N°08 : infrastructure scolaire dans la commune de beni maouche

Niveau	Type	Nombre
Primaire	Ecole primaire	18
Moyen	C.E.M	03
Secondaire	Lycée	01
C.F.P.A	Centre de Formation	01

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

1.2.2. Infrastructure sanitaire

Les données sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau N°09 : les capacités en infrastructure sanitaires dans la commune de beni maouche

Type	Nombre
Polyclinique	01
Centre de santé	En cour
Salle de soin	04
Pharmacie d'état	00
Pharmacie privée	03
Cabinet médicaux	02 (dont 01 chirurgien dentaire)

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

Infrastructure sanitaire est insuffisantes et elle répond à peine aux besoins de la population, pour cette raison on remarque souvent l'encombrement partout.

1.2.3. Services publics

L'Etat algérien est représenté dans la commune de beni maouche par des services publics que nous regroupons dans le tableau suivant :

Tableau N°10 : les services publics dans la commune de beni maouche

Type	Nombre
Daïra	01
A.P.C	01
Délégation de l'agriculture	01
Annexe de l'A.P.C	02
La poste	01
Annexe poste	02

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

1.2.4. Lieu de regroupement

Les habitants de beni maouche se regroupent dans plusieurs endroits, parmi ces endroits les plus pratiqués sont les cafés et les mosquées. Dans le tableau nous réunissons tous ces endroits de regroupements existants dans la commune.

Tableau N°11 : les lieux de regroupement dans la commune de beni maouche

Type	Nombre
Mosquées	20
Cafés	15
Restaurants	05
Maison de jeune	01
Cyber café	05
Stade communal	01
Terrain de sport	Chaque village

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

Ces infrastructures ne sont plus en mesure de répondre aux besoins de la population locale en termes de vitesse d'exécution et d'être tous le temps disponible ainsi au porté de tous le monde.

1.2.5. Le commerce

Le commerce est l'une des activités très pratiquées dans la zone d'étude, il est considéré comme étant un secteur où la rentabilité se fait une période de temps très courte. Dans le tableau ci dessous, nous résumerons les infrastructures commerciales dans la commune.

Tableau N°12 : capacité en matière du commerce dans la commune de Beni Maouche

Type	Nombre
Alimentation générale	60
Commerce multiple	08
Habillement	20
Kiosque (tabac)	25
Pâtisserie	05
Boucherie	08

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

Ces chiffres ont beaucoup évolué ces dernières années, et les locaux commerciaux ont augmenté pour de nombreuses raisons à savoir ;

- Nécessité de se trouver un poste d'emploi ;
- Augmentation moyenne des revenus et en conséquence du pouvoir d'achat des ménages ruraux ;
- Développement remarquable dans l'activité commerciale.

Il faut noter une chose aussi concernant l'activité commerciale, la commune de Beni Maouche est menée d'un marché hebdomadaire dont se vend la pluparts des produits, parmi eux les produits agricoles qu'ils soient locaux ou mêmes des autres régions de la wilaya de Bejaïa. Ce marché fonctionne une fois par semaine (le mardi de chaque semaine « Souk Ntalatha »).

2. Perception de l'environnement interne et externe

La plupart des familles de cette région travaillant dans le domaine de l'agriculture se focalisent sur le figuier et l'olivier, qui permettent de se sentir dans un cadre de travail agréable avec les autres membres de la famille. Les producteurs de cette région sont assistés sur les familles pour développer leurs produits de terroir, des connaissances de base, les échanges avec les autres membres facilitent la compréhension des objectifs et des conditions de leur réalisation. Le travail que font les membres de la famille est un travail collectif : chacun prend sa tache, la prise de décision se fait par tous les membres de la famille.

Les élus doivent avoir un ensemble de caractéristiques et un certain niveau du savoir pour réussir l'évolution à l'échelle locale. Les élus doivent jouer le rôle d'animateur et mener à bien l'opération depuis l'expression individuelle des besoins reconnus par l'ensemble de la population jusqu'à la mise en place des moyens de satisfaction, ils doivent avoir une grande conscience des besoins, une capacité à valoriser des partenaires

(proposer et non imposer), et une bonne maîtrise sur tous les plans afin de créer les moyens de surmonter les difficultés nombreuses qui se présente au niveau local.

Le P/APC de cette commune a une volonté pour réunir les producteurs des arboricultures en particulier les figes sèches et l'olive, pour sensibiliser et orienter les producteurs pour l'exposition et organisé des foires chaque année afin de montrer leur produit de terroir, Il aura suffi d'une participation, en 1986, à la foire de Cherbourg pour que la figue de la région obtienne la reconnaissance des spécialistes et remporte le premier prix au concours organisé lors de la foire. Le maire a fait une invitation a des experts européens pour la reconnaissance et d'exportation de ces produits, le P/APC de Béni Maouche qui est satisfait de l'aboutissement de ce projet de labellisation de la figue.

Tableau N°13 : les apports des agriculteurs avec les élus locaux

Rapports	Rapport de confiance	Rapport de méfiance
Agriculteurs		
X1	oui	-
X2	oui	-
X3	-	oui
X4	oui	-
X5	oui	-
X6	oui	-
X7	-	oui
X8	oui	-
X9	oui	-
X10	oui	-
Total	8	2

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

En présente les résultats obtenus en pourcentage dans le tableau suivant :

Tableau N°14 : présentation en pourcentage les apports avec les élus locaux

Apports	Pourcentage(%)
Apport de confiance	80
Apport de méfiance	20
total	100

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

80% des agriculteurs ont répondu par : leurs implications d'échanges des informations importantes, le rapport de confiance joue un rôle important d'entraide visant à faire aboutir

des objectifs commun. Soit 20% se la viens mettre en exergue que malgré l'insertion à la culture partagée, les élus locaux n'essayent pas pour qu'ils coordonnent. Ceci parait insuffisant pour façonner une agricole forte et dynamique.

3. Financement

Mis en branle en 2000, le programme national de développement agricole est une vraie politique de développement en faveur de l'agriculture. Il est mis en place par les pouvoirs publics à travers les subventions destinées à la modernisation des exploitations agricoles des filières végétales et animales. Des subventions allouées pour la mise à niveau des exploitations agricoles.

Les paysans simples travaillent avec leur propres moyens financiers, mais les producteurs qui ayant les carte fellah ont bénéficié des aides de l'Etat (la subdivision des daïra seddouk et beni maouche), l'ouverture des pistes agricoles, les nouvelles plantations d'olive (griffage oléastre, taille de régénération, réalisation de cuvettes). Aussi, la modernisation de l'élevage par des subventions des matériels des branches avicoles, bovines et apicoles a permis l'augmentation considérable des productions dans ces secteurs.

4. La production des biens et services

L'offre ne semble pas en adéquation avec la clientèle ciblée car la demande est bien supérieure à l'offre. Et ce dernier les produits (figue sèche et l'olive) correspond à une stratégie bien définie par le prix, la qualité et l'image de marque de ces produits, la dynamique de la demande au niveau local et externe en augmentation.

5. La commercialisation

Les moyens de commercialisation sont le grand marché public et un travail d'animation participé à l'exposition, foire et internet.

6. Les services et moyens humains

Les vendeurs aident le client à utiliser les produit, des conseils et orientations sont donnés aux clients (comment conserver le produit, met les figues dans huile d'olive c'est remède pour une certaine maladie), les vendeurs nos donnent pas des facilité de paiement.

Le potentiel humain de la commune de beni maouche est disponible en rapport avec le nombre d'exploitants propriétaire.

7. Les activités et les produits

Dans cette commune se font de grandes cultures, et la production maraichère

7.1. Les grandes cultures

Les grandes cultures de la commune de Beni Maouche sont les céréales et les légumes secs. Les capacités productives de la commune en ces produits sont variées mais qui restent limitées dans leur exploitation. Ces productions sont du type autoconsommations et elles ne répondent pas à la demande du marché car elles sont destinées exclusivement à la consommation directe des ménages. Les travaux réalisés sur les céréales sont insuffisants, rares sont les agriculteurs qui respectent les l'itinéraire technique. Pour cela la diminution, ainsi que le faible rendement s'explique, à coté des causes données auparavant, par les raisons suivantes :

- Non respect de l'itinéraire technique ;
- Absence de fertilisation ;
- Les semences et laboures sont généralement effectués après les première pluies d'automne (à partir d'octobre) ;
- Les doses de semence (semence à la volée) ne sont pas respectées, provoquant une faible densité à la levée, les grains étant trop profondément enfouis réduisant les chances de germination.

7.2. Les productions maraichères

Les cultures maraichères sont généralement réalisées sur des superficies très réduite pour des besoins familiaux (autoconsommation).

La pomme de terre, la tomate le piment, le poivron, l'haricot, sont des produits de leurs consommation personnel et qui se font en sorte de petit jardin à coté de leur maison.

7.3. La production arboricole et viticole

La commune de Beni Maouche présente une vocation arboricole avec les taux élevés pour le figuier et l'olivier.

Les arbres fruitiers dans la commune d'étude souffrent d'un vieillissement remarquable et en grande partie, donc une plantation devient non seulement une nécessité, mais encore une obligation pour la survie de cette richesse dans la région.

Les travaux d'entretien pour toutes les espèces (noyaux, pépins, rustiques) se limitent :

- Nettoyage et piochage aux alentours de l'arbre ;
- Apport faible ou nul en engrain ;
- Taille d'éclaircissage ;
- Récolte à l'aide d'une gaule (pour l'olivier) ;
- Caprification nulle ou presque (pour le figuier) ;

7.3.1. L'olivier

L'olivier est une richesse depuis longtemps, elle est caractérisée par ses grandes surfaces dans la région, avec une bonne qualité de l'huile d'olive.

7.3.2. Le figuier

Le figuier est la richesse arboricole la plus importante dans la zone d'étude et qui a fait pour très longtemps la réputation agricole dans cette commune. Autrefois, la région de Beni Maouche alimentait presque la moitié de Bejaïa en figue sèche.

Cette commune a une augmentation importante de saison en saison. C'est grâce aux facteurs suivants :

- Le travail de taille
- Le travail de fertilisation

La figue reste toujours le produit phare de cette localité qui fleurit le bon terroir.

8. les productions animales

Notre commune d'étude présente une variété très importante de production animale, il s'agit de l'aviculture, de l'élevage bovin, l'élevage ovin, l'élevage caprin et de l'apiculture. Toutes ces formes de cultures et d'élevages animaux fournissent aux populations de cette montagne une multitude de produits animaux avec une qualité supérieure, mais des quantités entre bonnes, moyennes et faibles.

Les exploitations de la zone d'étude sont toutes des exploitations familiales en polyculture élevage. Toutes les productions végétales (céréales, plantes exploitées, ensilage), sont destinées à l'autofourniture du troupeau, à l'autoconsommation et éventuellement à des échanges entre les agriculteurs, mais aucune production végétale n'est vendue sauf celles de figuier et l'olivier (figue sèche, l'huile d'olive), mais ces derniers se font des marchés informels et suivant un réseau de liens familiaux et des connaissances. Ce sont les élevages bovins et ovins qui assurent des productions intégrées au marché : le lait (cru ou transformé), et la viande bovine ou ovine.

Toutes les exploitations de la zone d'étude sont caractérisées par une autoconsommation de produits issus de ces élevages, mais aussi de pomme de terre et de fruits/ légumes du jardin.

Les productions animales sont variées et différenciées, parmi elles sont celles qui ont augmenté, celles qui ont diminué et celles qui sont restées stables par rapport aux années passées.

8.1. L'élevage bovin

L'élevage bovin est une culture qui est pratiquée juste pour une consommation personnelle des ménages, mais cela n'empêche pas d'enregistrer une présence de la viande rouge et du lait qui sont produits localement sur le marché local.

Les taurillons sont la catégorie qui est destinée à l'abattage (viande rouge consommée), les taureaux sont, quant à eux, destinés exclusivement pour la reproduction. Les vaches laitières sont destinées pour la production du lait et la reproduction à côté des génisses.

8.2. L'élevage ovin

L'élevage ovin est la deuxième catégorie d'élevage qui est pratiquée dans la commune ciblée. Le territoire d'étude offre des potentialités appréciables pour réussir ce type d'élevage, mais malgré cela, les capacités de la région en matière de l'ovin restent timides. La cause de cette petite capacité est la nature vivrière de la plupart des cultures pratiquées dans la région.

8.3. L'élevage caprin

L'élevage caprin ne diffère pas des deux types d'élevage déjà cités il a la même caractéristique (autoconsommation, productivité...).

8.4. L'aviculture

C'est une activité à faible rendement qui ne répond pas aux besoins de consommation des populations locales et le marché de la viande blanche (poulets de chair), et des œufs.

8.5. L'apiculture

L'apiculture est une autre forme de culture connue dans la commune étudiée depuis très longtemps et la région présente une capacité de végétation remarquable et qui est très intéressante pour réussir ce type d'élevage. Mais malgré tous ces avantages, la productivité apicole de la commune est faible. Cela est dû à plusieurs raisons et la plus répétée des causes du faible rendement est la mauvaise pratique par les agriculteurs ainsi que leurs ignorances à l'égard des bonnes techniques de production.

9. Les contraintes de la région

Par notre analyse qui a porté sur la commune de Beni Maouche, étant une zone montagneuse, on constate un certain nombre de contraintes dont certaines sont naturelles et d'autres culturelles, présentées par son territoire, qui gênent le processus de développement rural.

Parmi les contraintes liées au secteur agricole de la commune étudiée, on trouve :

- La plupart des villages lourdement touchés par les incendies dans la commune de Béni Maouche. Plus de 500 ha de terre agricole et d'arbres fruitiers ont été dévastés par les flammes, les villages (Laazib, Oualouache, Imaziten, Taourirt Ighil, Idjdaren et Boubirek) se considérant les plus touchés par cet incendie ;
- les zones rurales de montagnes de la commune connaissent des contraintes fortes et accusent un retard en matière de développement économique par les effets de la croissance démographique et la réduction des ressources et des activités artisanales et rurales ;
- La couverture sanitaire est juste moyenne, un nombre important du cheptel reste incontrôlé, et comme conséquence directe, la santé publique est mise en danger.
- La conduite de l'élevage qui reste à l'état traditionnelle faute de vulgarisation et suivi technique de la part des agents communaux de vulgarisation.

10. Des projets pour encourager les agriculteurs

Un nouveau programme de développement des activités agricoles entrant dans le cadre des TUPHIMO (travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre) est sur le point d'être lancé par la subdivision des forêts de Beni Maouche et Seddouk. Il vient renforcer d'autres programmes de même type déjà existants.

Par ces programmes l'Etat vise à insuffler une dynamique à l'agriculture dans les régions les plus reculées, Il nous paraît utile de faire connaître l'opportunité d'un tel programme que finance l'Agence nationale de l'emploi de jeunes (ANSEJ), à travers lequel l'Etat vise à améliorer les conditions de vie des masses paysannes établies dans des régions enclavées par la création de l'emploi, a-t-il souligné .La commune de Beni Maouche et Seddouk, connues pour leurs produits du terroir comme la figue sèche et l'huile d'olive, honorée chaque année par une foire régionale, cette campagne agricole a eu la faveur de bénéficier la première d'une telle aubaine scindée en deux projets de 500 m3 chacun, permettant la correction torrentielle du périmètre agricole du village Tizegth connu pour son relief accidenté.

Celui-ci vient renforcer un autre programme riche, varié et ambitieux de développement des activités agricoles déjà mis en place dans ces communes, et qui comprend 4 projets bien distincts l'un de l'autre, rentrant dans le programme sectoriel 2004/2005 du Plan national de reboisement (PNR). Ces projets sont aussi réalisés par la subdivision des forêts de Seddouk et Beni Maouche dont les travaux seront entamés incessamment.

Le premier projet, concerne en premier lieu la correction torrentielle d'un volume de 1000m³, qui sera réalisé avec de la pierre sèche sur les terrains accidentés du versant est de la montagne d'Achtoug, consistant d'une part à réduire la vitesse des eaux qui endommagent par des ravinements, les parcelles des terres agricoles situées en contrebas et d'autre part à éviter l'érosion des sols par la fixation des berges.

Au bout de 3 à 4 ans, le temps que celles-ci soient remplies de terre, elles seront plantées d'arbres fourragers (caroube, frêne, etc.) pour l'alimentation du cheptel ovin et caprin. Un projet similaire sera réalisé cette fois-ci et toujours au niveau d'Achtoug au village Bouyekni situé sur l'autre versant. Ce village et la RN 74 connaissent, été comme hiver, des éboulements dangereux de terres et de pierres, à cet effet, ce sont 100ha de terrains domaniaux et communaux d'un relief accidenté et parfois surtout sur les hauteurs abruptes qui seront reboisés.

Cette opération baptisée « forêt de protection » consiste en la plantation de cyprès et pins d'Alep pour endiguer les éboulements des terres et des chutes de pierres et réduire aussi la vitesse des eaux pluviales. « En concertation avec la municipalité de Beni Maouche à travers cette opération, même la décharge sauvage située à l'entrée du chef-lieu communal qui pollue l'environnement et diminue la visibilité des usagers de la route, sera éliminée. Tout l'endroit sera boisé. Nous ne laisserons pas un pouce d'espace pour les pollueurs », fera remarquer ce responsable. Toujours dans le cadre de ce programme 30 ha de terres appartenant aux fellahs des villages Tizeght et Aguemoune, bénéficieront d'une vaste opération de replantation par diverses espèces d'arbres fruitiers et ce, en remplacement des vergers ravagés par les feux de forêts. Enfin le 4e projet retenu dans ce programme n'est autre que l'aménagement sur 3km de la piste reliant le CFPA au col de la montagne qui permettra l'accès facile des riverains de la forêt d'Achtoug.

Par ces programmes l'Etat entend ainsi mettre un terme à l'exode rural vers les grandes villes du pays et à l'érosion de la frange juvénile dont le seul rêve qui taraude leur esprit n'est autre qu'un visa pour la France.

Des experts de l'Union européenne à Béni Maouche

Le P/APC de Beni Maouche, consulté sur l'aboutissement de ce projet de labellisation de la figue longtemps réclamée avec l'aide du président de l'association des producteurs de figue (de la W. Bejaïa) pour lancer le processus de labellisation de la figue de cette région.

Le P/APC a réussi le pari, le 14 février 2015 l'APC organise une réunion qui s'est tenue à la salle des délibérations de la municipalité et qui a regroupé les experts de l'Union européenne et les représentants du ministère de l'Agriculture, de la chambre nationale d'agriculture et l'association des producteurs de figues de la wilaya de Bejaïa. Plus de 50 producteurs de figue sèche sont venus pour entendre la proposition, qui leur a été faite qui est une invitation à collaborer pour l'organisation d'un programme de travail qui va durer deux ans, un expert de l'union européenne et chercheur à l'INRA(institution national de la recherche agronomique) de France a pris la parole pour expliquer le but et les contours de ce projet. Ce programme visant la labellisation de la figue de Beni Maouche est financé par l'Union européenne, il durera deux ans et son aboutissement donnera des ailes à la figue algérienne de pénétrer le marché mondial. Ces experts venus d'Europe et tous ces représentants des organismes nationaux activant pour le développement de l'agriculture, venir à Béni Maouche, il est facile de comprendre l'intérêt que suscite la figue de cette région pour les pouvoirs publics et les pays de l'Union européenne.

Section II : La commune de Seddoug

1. Présentation générale de la commune de seddoug

Dans les années 1860, Seddoug devient un lieu central de la confrérie de la Rahmaniya, alors dirigée par un marabout local, le cheikh El Haddad (ou cheikh Aheddad).

Seddoug joue un rôle important au début de l'insurrection de 1871, dirigée par le cheikh El Haddad et le cheikh El Mokrani (bachagha de la Medjana) contre l'expropriation des propriétaires terriens algériens par les colons français.

Seddoug est une commune algérienne située dans la wilaya de Bejaïa, La commune de Seddoug comptait environ 35 000 habitants en 2010. Elle est située dans la vallée de la Soummam. Ses principales ressources de terroir sont l'olive et la figue.

La commune est située sur la rive droite de l'Oued Soummam, qui la délimite au Nord-Ouest ; elle s'élève sur le versant Est de la vallée. Elle est surplombée par un sommet à 1400 mètres d'altitude.

Nous monterons ci-dessous la répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs de la commune étudier selon ; l'agglomération de chef de lieu (ACL), l'agglomération secondaire(AS) et zone éparse (ZE) dans le tableau suivant :

Tableau N°15 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs en 2000 dans la commune de Seddouk

Commune	Dispersions	Population	Taux (%)
seddouk	A.C.L	13907	67.59 %
	A.S	4808	23.37 %
	Z.E	1857	09.51 %
	Total	20573	100

Source : APC de Seddouk.

La plus parts de la population de Seddouk focalisent dans l'agglomération, veut à la disponibilité des moyens de vie.

1.1. La population agricole et artisanale de Seddouk

Tableau N°16 : les activités artisanales dans la commune de Seddouk

Type d'activité	En nombre de :
Forgerons	02
Mécaniciens	16
Menuiseries bois	32
Menuiseries métalliques et aluminium	12
Boulangeries	05
Coiffeurs	20
Tôliers et peinture auto	07
Huilerie moderne	06
Huilerie classique	10
Moulin a Facon	02
Cordonniers	04
Labo-photos	05
Electricien auto	04
Vulcanisateur	03
Lavage graissage auto	08

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

1.1.1. La répartition de la population agricole selon le sexe

Seddouk avant la colonisation était une commune à dominante rurale. Les actions politiques et militaires coloniales successives, le développement de l'économie et son organisation ont été à l'origine de mutations profondes dans la répartition spatiale de sa population.

Les hommes de la région presque tous transfère a l'industrie et laisser l'agriculture a la classe des vieux, si que l'agriculture est faible par rapport à la commune de Beni Maouche, mais malgré sa, la plupart des jeunes profité de l'ANSEJ.

Les femmes de cette région sont généralement des femmes au foyer, Pour l'artisanat, la broderie sur machines, bien que très appréciée par les jeunes femmes à été confrontée à une commande limitée et la majorité des bénéficiaires n'ont pas encore démarré dans l'activité faute de formation.

1.1.2. La répartition de la population agricole selon l'âge

La prise en compte de la population par une analyse démographique de ces mouvements dans l'espace, de son évolution et sa répartition à travers le territoire, il faut absolument compte dans toutes, pour mieux orienter le développement d'une collectivité et bien prévoir son devenir. Surtout lorsque on sait que cette dernière est constante évolution et de plus en plus exigeante dans ces besoins en raison des influences diverses qu'elle est entrain de subir.

Cependant, cette population en majorité jeune ne devrait pas être considérée comme étant une contrainte, mais elle doit constituer pour la commune une ressource à promouvoir pourvue qu'une politique démographique et économique sérieuse soit élaborée pour faire travailler une masse de jeunes en mal de vivre et exposée à tout le genre de fléaux sociaux.

Les femmes de cette région ne travaillent pas dans le domaine agricole, les jeunes femmes travaillent dans les entreprises privées (par L'ANEM), et d'autre femme au foyer.

La tranche d'âge plus de 60 ans est aussi importante, cette catégorie est représentée généralement par les retraité qui font des activités d'agriculture (jardinage, tailler).

1.2. Niveau d'instruction de la population

Si le même résultat dans la commune de beni maouche, le niveau d'instruction est très bas pour les chefs de famille (primaire au moyen généralement), pour leurs enfants il varié de primaire au supérieure.

1.2.1. Les infrastructures scolaires

Tableau N°17: infrastructure scolaire dans la commune de Seddouk

Niveau	Type	Nombre
Primaire	Ecole primaire	15
Moyen	C.E.M	02
Secondaire	Lycée	02
C.F.P.A	Centre de Formation	01

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

1.2.2. Les infrastructures sanitaires**Tableau N°18** : les capacités en infrastructure sanitaires dans la commune de Seddouk

Type	Nombre
Polyclinique	01
Centre de santé	00
Salle de soin	02
Pharmacie d'état	01
Pharmacie privée	04
Cabinet médicaux	07 (dont 04 chirurgiens dentaires)

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

Les infrastructures sanitaires sont insuffisantes et elle répond peu aux besoins de la population.

1.2.3. Les services publics

Les services publics de la commune de Seddouk sont répartis selon le tableau suivant :

Tableau N°19 : les services publics dans la commune de Seddouk

Type	Nombre
Daïra	01
A.P.C	01
Délégation de l'agriculture	01
Annexe de l'A.P.C	01
La poste	02
Annexe poste	01

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

Les services publics de la commune de Seddouk ne répondent pas aux besoins des populations. Et le blocage de PCD 2014/2015.

1.2.4. Lieu de regroupement

Tableau N°20 : les lieux de regroupement dans la commune de Seddouk

Type	Nombre
Mosquées	12
Cafés	23
Restaurants	15
Maison de jeune	01
Cyber café	12
Stade communal	01
Terrain de sport	09

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

La population de Seddouk est varie de lieu de regroupement.

1.2.4. Commerce

Tableau N°21 : capacité en matière du commerce dans la commune de seddouk

Type	Nombre
Alimentation générale	80
Commerce multiple	15
Habillement	25
Kiosque (tabac)	16
Pâtisserie	12
Boucherie	09

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

2. Perception de l'environnement interne et externe

Certaines familles travaillent de ramasser l'olive et la figue (un travail collectif), certaines agriculteurs bénéficient des coopératives de l'état c'est des entreprises agricole spécialisées dans l'olive. il y a une entreprises « Blady », qui achète le produit de ces agriculteurs pour produire d'autres produits (huile d'olive, olive noire), qui sentir l'uns des autre dans un cadre agréable, la majorité des travailleurs de cette entreprise ayant l'expérience et l'information sur l'activité, et a travers les compétences et le savoir de ces travailleurs, l'entreprise s'améliore de plus en plus.

Une vingtaine d'agriculteurs ayant des exploitations agricoles, dans la commune de Seddouk, Ces agriculteurs revendiquent la réalisation du projet d'électrification de leurs infrastructures, les agriculteurs sollicité le chef de daïra de Seddouk qui n'a pas pu régler leur problème.

Quelques entreprises ont des rapports avec les pouvoirs déconcentré (Wali, Chef daïra), et avec les élus locaux un rapport de confiance et d'entraide et d'autre entreprises, c'est le contraire.

Tableau N°22 : les apports avec les élus locaux

Rapports	Rapport de confiance	Rapport de méfiance
Agriculteurs		
X1	oui	-
X2	-	oui
X3	-	oui
X4	-	oui
X5	oui	-
X6	oui	-
X7	-	oui
X8	oui	-
X9	oui	-
X10	oui	-
Total	6	4

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

En présente les résultats obtenus en pourcentage dans le tableau suivant :

Tableau N°23 : présentation en pourcentage les apports avec les élus locaux

Apports	Pourcentage(%)
Apport de confiance	60
Apport de méfiance	40
total	100

Source : Elaboré à partir de l'enquête de terrain.

60% des agriculteurs ont répondu par : la volonté à l'insertion aux élus locaux. Ces agriculteurs ont exprimé le but de leur insertion, par le fait des échanges des informations et de connaître les problèmes locaux qui rencontrent leurs territoires, a fin d'éviter leur influence sur leurs activités et le processus de production.

40% des agriculteurs ont répondu par : incertitude aux élus locaux.

Un agriculteur (Mr. Ben Mezziane) a dit « les élus locaux sont absent sut le terrain ».

3. Financement

Le subdivisionnaire agricole fait le point sur le programme national de développement agricole : «La plupart des agriculteurs ont bénéficié des aides de l'état». La

subdivision de l'agriculture des daïras de Seddouk et Béni Maouche œuvre inlassablement pour aider les agriculteurs à constituer les dossiers des aides à l'agriculture que l'Etat octroie à travers les dispositifs mis en place. Pour en savoir plus sur ces dispositifs.

Mis en branle en 2000, le programme national de développement agricole(PNDA) est une vraie politique de développement en faveur de l'agriculture.

Il est mis en place par les pouvoirs publics à travers les subventions destinées à la modernisation des exploitations agricoles des filières végétales et animales. Des subventions allouées pour la mise à niveau des exploitations agricoles. Un autre programme visait l'intensification des céréales, car le pays en a besoin pour l'autosuffisance alimentaire tant recherchée.

Tout se réalise avec de l'eau, mais malheureusement, il y a une faiblesse pluviométrie ces dernières années qu'il faudrait compenser avec le système d'irrigation artificiel, à ce titre, le développement de l'irrigation nécessitant une économie d'eau est très utilisée par les agriculteurs grâce aux concours de l'Etat (goutte à goutte, aspersion et pivot mobile pour les déplacements).

Aussi, la modernisation de l'élevage par des subventions dans le cadre des acquisitions des matériels des branches avicoles, bovines et apicoles a permis l'augmentation considérable des productions dans ces secteurs, Après 14 ans d'intervention de la subdivision, la plupart des agriculteurs ont bénéficié des aides de l'Etat. Aujourd'hui, rares sont les agriculteurs qui se présentent pour des aides. Ce sont généralement de nouveaux fellahs, notamment des jeunes qui créent leurs propres entreprises agricoles.

Il y aura d'autres dispositifs d'aide destinés exclusivement pour l'agriculture de montagne, laquelle a sa spécificité, a-t-il ajouté. Il n'a pas manqué de détailler les interventions de la subdivision de Seddouk et Beni Maouche en faveur des agriculteurs.

L'année passé distribuer trente mille plants d'oliviers. Un programme de trois kilomètres d'électrification rurale d'un montant de quatre cent cinquante millions de centimes. Il va toucher l'itinéraire allant de Taghzouyt jusqu'à l'ex-ferme Chenna qui va toucher une vingtaine d'agriculteurs. Les agriculteurs ressentant un besoin peuvent formuler les demandes de services. Néanmoins, ce dispositif est destiné uniquement pour ceux qui ont des points d'eau à mettre en valeur (puits, ruisseaux,...).

La subdivision de Seddouk financé des ouvertures des pistes, c'est un programme ouvert.

4. La production des biens et services

Les produits des entreprises sont des premières nécessités, l'offre elle semble en adéquation avec la clientèle ciblée, elle correspondant à une stratégie bien définie (prix, qualité et l'image de marque), la dynamique de la demande et la capacité elle est en augmentation pour certaine entreprise par sa bonne qualité de produit, et certaine entreprise en diminution liée des problèmes interne.

5. Commercialisation

Les entreprises de Seddouk focalisées sa vente par la distribution, et les marchés hebdomadaire, et un travail d'animation avec les foires, l'exposition et la publicité sur internet de leurs produits.

6. Les services et les moyens humains

Les entreprises qui font la vente directe, aident le client à bien utiliser le produit et donnent les conseils et l'orientation pour l'utilisation des produits, elles donnent les facilité de paiement.

Les compétences locales mobilisées à ces entreprises sont les cadres locaux, les domaines et les compétences externes (ingénieur financier).

7. L'activité et produits

La commune elle fait des grandes cultures

7.1. Les grandes cultures

Les travaux réalisés sur les céréales sont insuffisants ainsi que le faible de rendement à coté des causes de :

- Les pluies de l'automne (à partir d'octobre)
- Non respecter de l'itinéraire technique
- Manque de la superficie par apport aux autres cultures.

7.2. Les productions maraichères

Cette culture maraichère est une activité négligée par les agriculteurs de la commune, il y a quelque famille occupe de la production maraichère pour elle-même (piment, tomate, haricot vert)

7.3. La production arboricole

Les agriculteurs basé sur la culture arboricole (abricot, orange, clémentine) en particulier l'olivier et une baisse de figuier.

7.3.1. L'olivier

La majorité des terres de la commune de Seddouk sont des plantes d'olive, et chaque famille exerce cette activité.

7.3.2. Le figuier

La région de seddouk a une dégradation des figuiers a cause de climat et manque d'entretien, apport faible en engrais, et la caprification nul des figuiers.

8. Production animale

Notre commune d'étude présenté une variété de production animale, il s'agit de l'aviculture, de l'élevage bovin, l'élevage ovin et l'apiculture.

8.1. L'élevage bovin

Cette activité destinée pour la production de lait (acheté par l'entreprise Soummam).

8.2. L'élevage ovin

La minorité de la population de la commune d'étude exerce cette activité dans la période de l'aïd.

8.3. L'aviculture

L'activité avicole en dégradation a la commune a cause de climat et chaude, manque de main d'œuvre et matériel d'élevage,

8.4. L'apiculture

Ces derniers années la commune de Seddouk marquée une amélioration de l'apiculture, Le développement des petites élevages (apiculture, aviculture,...). Les ressources mellifères constituées par la richesse et la diversité de la végétation (forêts, arbres fruitiers) peuvent être valorisées par le développement de l'apiculture pour la production de miels typiques, particuliers à chaque région de la commune.

L'apiculture s'apparente à une mesure d'accompagnement destinées à aider les agriculteurs de la commune, qui ont bénéficiers de l'action de plantation fruitière et ruche à mieux gérer la phase de sa maturation grâce au revenu qui peut être tiré.

9. Les contraintes de la région

A notre analyse qui a porté sur la commune de Seddouk, on a trouvé un certain nombre des contraintes naturelles et d'autres culturelles, présenté par son territoire, qui gênant le processus de développement local. Parmi ces contraintes :

- La démarche participative mise en œuvre dans la réalité profonde, est marquée par un manque de cohésion et fonctionne sans représentants. L'impact en termes de renforcement des capacités organisationnelles des différents acteurs(les agriculteurs) n'a pas atteint ses objectifs fixés ;
- Manque des pistes agricoles montagneuses, qui à causées des problèmes de fermeture de la subdivision de Seddouk pendent des moins ;

- La construction des bâtiments sur des terrains agricoles ;
- Manque d'encouragement et de formation dans le domaine agricole ;

10. Des projets pour l'encouragement des agriculteurs

Les projets pour l'encouragement des agriculteurs presque si les même projets de la commune de Beni Maouche car son de la même subdivisions, elle est basé sur :

- Un nouveau programme de développement des activités agricoles entrant dans le cadre des TUPHIMO (travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre) est sur le point d'être lancé par la subdivision des forêts de Beni Maouche et Seddouk. Il vient renforcer d'autres programmes de même type déjà existants.

Conclusion

Les zones montagneuses Algérienne font face à un problème commun ; La création d'emplois durables et de qualité, la pauvreté et le chômage. Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics pour la protection de ces milieux fragilisés, les indicateurs relèvent les difficultés d'accès aux soins, l'absence de certaines infrastructures et ils mettent également en évidence la détérioration du cadre de vie des populations.

La commune de Beni Maouche est une région localisée en haute montagne qui s'élève de 1 300m d'altitude, ou les conditions de vie son extrêmement déficèles, cette montagne sauvage d'où jaillissent une multitude de sources naturelles garde farouchement son secret.

Malgré les conditions climatiques difficiles, la population de cette commune travaillent dans le secteur agriculture, qui représente pour cette population une importance source de revenu : se basant sur la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales et individuelles), les paysans exploitent leurs terres pour satisfaire leurs besoins économiques et sociaux.

La commune de Seddouk est une région localisée dans la vallée de la Soummam. Son secteur agricole est basé sur la production d'olivier, c'est le secteur le plus dominant dans la région.

Nous avons retenu les raisons suivantes : de la faiblesse de la coordination des acteurs locaux, dans les territoires étudiés, l'inefficacité de l'implication de développement territoriale et manque d'information et des connaissances, l'absence des interventions des collectivités territoriales dans les politiques locales.

Ces dernières décennies, ces commune ont une amélioration dans le domaine de l'industrie, qui à causé des dégradations dans le domaine agricole.

Conclusion générale

Le développement local est considéré comme étant le résultat de l'effort des populations locales pour améliorer une situation ou le processus d'exploitation des ressources. Le concept de développement local a vu le jour dans les années 1970, il part du principe que la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles...) peut catalyser la dynamique économique et sociale. Il est une réponse d'une part à la mondialisation naissante à l'époque dont les effets sont ressentis un peu partout dans le monde, d'autre part à l'approche très centralisée de l'aménagement du territoire, qui agit par rattrapage massif des retards économiques dans une dynamique exogène dont on sent poindre les limites.

Le secteur rural en Algérie porte un fardeau disproportionné en terme de pauvreté, de chômage et de sous emploi. L'étude de l'évaluation de la pauvreté, montre que 70% des pauvres en Algérie vivent dans les zones rurales et qu'il existe une relation étroite entre pauvreté et chômage. Les zones rurales sont également affectées par la nature saisonnière des activités agricoles, qui fait que la productivité de la main d'œuvre agricole est considérablement plus faible que celle des autres secteurs.

Il en ressort que la vision qui guidait les actions est restée très sectorielle : l'espace rural est systématiquement confondu avec l'espace agricole et les initiatives venaient toujours du centre. Or les fonctions de l'espace rural ont beaucoup évolué que ce soit dans les pays développés ou dans les pays dits en voie de développement.

L'espace rural, en plus de sa fonction spécifique (espace de production agricole), rempli d'autres fonctions (récréatives, touristiques, industrielle, environnementales, artisanale,...) qui lui permettent de s'adapter aux évolutions qui affectent à la fois le secteur agricole (mécanisation, motorisation,...) et le monde globale (télécommunication, globalisation ou mondialisation,...). Les travaux récents ont mis en évidence le développement de la multifonctionnalité et de la pluriactivité. Par ceci, on doit comprendre que la campagne peut fort bien accueillir des activités non agricoles dès lors que les techniques permettent un certain éparpillement de l'industrie.

Les politiques publiques actuelles à l'instar du PNDA et du FNRDA sont évidemment dans la perspective et l'espérance de développement agricole, mais elles restent insuffisantes voire-même inefficace pour certaines pratiques tel que l'aviculture qui ne se limite pas uniquement à l'élevage. En effet, la filière interpelle les trois secteurs (l'agriculture,

l'industrie et les services) en même temps pour agir avec efficacité, donc il faut coordonner et articuler les politiques commerciales et industrielles et les mettre en œuvre avec les politiques agricoles engagées.

Pour réussir une démarche de développement local dans les communes d'étude, les acteurs locaux précédemment cités doivent être intégré dans le processus de développement comme suit :

- Les élus locaux pour l'Assistance administrative et l'organisation des revendications.
- Les pouvoirs publics pour valider et accorder les revendications et les collectivités.
- Les services techniques pour l'accompagnement technique des programmes et projets du développement local.

Dans une région comme la commune de Beni Maouche, où les conditions de vie sont extrêmement difficiles, il est recommandé de s'appuyer sur toutes les potentialités qu'offre son territoire ainsi que sur toutes les capacités disponibles en termes de ressources et de richesses. L'une des principales potentialités offertes par ces régions est l'agriculture étant que ces régions ont une vocation agricole disposant d'une population agricole intéressante.

L'agriculture dans les zones d'étude offre plusieurs avantages au développement rural que nous pouvons résumer dans les points suivants :

- L'agriculture assure des produits végétaux et animaux s'impliquant directement dans le processus physiologique de la vie des êtres humains.
- L'agriculture fournit les matières premières pour d'autres secteurs tels que l'industrie et l'artisanat, qui eux donnent des produits indispensables à l'homme.
- L'agriculture utilise les produits des autres secteurs tels que l'industrie (les intrants, les fertilisants, les matériels de production...) et l'artisanat (matériels de production et de récolte...), donc elle contribue à son propre développement, le développement des autres secteurs et donc le développement de la région en son ensemble.
- L'agriculture assure un certain équilibre écologique concernant les rythmes de la construction et de la destruction de la matière organique.

Il faut toutefois signaler que le développement de la région d'étude doit s'appuyer aussi sur les autres secteurs d'activités tels que l'industrie (encourager la création des entreprises), l'artisanat (valorisation des produits et services artisanaux et traditionnels) et le commerce.

La croissance et le développement local constituent de grandes préoccupations, à la fois pour les économistes et les décideurs politiques. A partir des années 70, la croissance basée sur les segments des PME en général et de l'artisanat en particulier attire l'attention par sa pertinence, sa souplesse d'adaptation et ses capacités à compenser les effets de crises conjoncturelles. Cependant, on remarque que ce nouvel ordre de croissance est fortement lié, d'une part, au territoire (développement local, aménagement du territoire et agglomération des activités), et d'autre part à l'ouverture économique et au développement du commerce international.

Cependant, la particularité des produits de l'artisanat dans le commerce international, d'où l'ouverture économique à travers le développement du tourisme, peut être un élément clé pour la croissance des exportations des produits de l'artisanat dans plusieurs pays en voie de développement comme l'Algérie.

En résumé, l'ambition des objectifs spécifiques à savoir Le renforcement des capacités, l'approche participative, l'offre d'activités génératrice d'emplois durables, la création d'actifs et la promotion de la femme rurale ne figurent que dans la formulation.

En outre, le secteur de l'artisanat revêt une grande importance sur plusieurs autres plans : sociale, économique, historique, culturel et touristique. Dans plusieurs pays, l'artisanat offre un riche potentiel pour promouvoir l'investissement, créer des emplois, développer l'exportation et stimuler la croissance économique. L'artisanat reflète aussi la richesse culturelle ancestrale propre au pays. De nombreux indicateurs économiques montrent à quel point le secteur de l'artisanat est primordial pour l'économie.

Bibliographie

Les Ouvrages

1. JOINT Congress of the European Regional Science Associations (47 Congress) and ASRDLF, (Associations de Science Regional de Longue Française, 44th Congress), Local governance and sustainable development, PARIS-AUGUST 29th-septembre 2 ND 2007, p.04.
2. INGALLINA Patrizia "l'attractivité de territoire : à l'égard croisé" Université des sciences et technologies de lille1laboratoires : CRETIEL, février-juillet, 2007, paris 12 et TVES, LILLE1.P.9.
3. Le développement local en Afrique, définition, origine, expériences « renforcement des capacités des acteurs du développement local et la décentralisation/ définitions et principes ».P.49.51
4. PIGUEUR B. (1989), « le développement local mode ou model », Ed Syros, Paris. P16.
5. Définition donnée par le DATAR Cite par J.L GUIGOU dans sa communication leurs d'un colloque de Poitiers en 1982.P3.
6. SAHLI Zoubir « produit de terroir et développement local on Algérie, cas des zones rurales de montages et de piémonts .Université de Blida, Algérie. Options méditerranéennes, A n°89.2009.P320.
7. JP° WORMS « la démocratisation de la territorialisation de la fonction entrepreneuriales », in revue correspondance multiple, N°276. Mars 1987.
8. SOZANNE Savey « espace Territoire. Développement local » université de Montpellier III (France) ! CIHEAM ; Option méditerranéennes. Pp.40.41.
9. JP .GILLY, J.PERRAT, « entre gouvernance local et régulation global »in colloque économie méditerrané monde arabe Sousse 20-21 septembre 2002 .Lyon et Toulouse, 2002, P.4-5.
10. COURLET Claude, « Territoire et régions : les grands oublies du développement économique » le Harmattan, Paris, 2001, p.34.

11. BONNER Frederick, (le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie social : le cas de la MRC de la Haut-Yamaska), Mémoires présenté à la faculté d'études supérieurs en vue de l'obtention de grade de maitre ès science en géographiée, département de géographiée, faculté des arts et des sciences et de l'Université Montréal, Janvier 2006, P.15.

12. LORTHIOIS J. (1996), op site, dans BELATAF.M et IDIR .A. (2006), « le développement local : quelques éléments théorique et pratique » communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, Laboratoire Recherche et développement, P.12.

13. PREVOST Paul, « le développement local : contexte et définition », Cahiers de recherche IREC01-03, Institut de recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke IRECUS°. P.18.

14. M.G. Avenier, Coordinateur. La stratégie du chemin faisant, Paris, Economisa, 1997.

15. C. Midler. *L'auto qui n'existait pas*. Management des projets de transformations de l'entreprise, Interdictions, Paris, 1993.

16. Paul Bachelard, (sous la direction de), *Les acteurs du développement local*, Le Harmattan, 1993.

17. Hubert Coudrieux, 1988, *La science des systèmes et des exploitations agricoles*, Ed. Universitaires, UNMFREO, 1990.

18. Raoul Langlois, « *Les pouvoirs et les contre-pouvoirs du développement local à l'épreuve d'une réalité: les Crues de la Seine* », P. Bachelard, op. cit.

19. Raoul Langlois, *ibid*.

20. Guy Minguet, *La naissance de l'Anjou industriel*, Ed. Le Harmattan, 1985.

21. BESSAOUD (Omar) ; L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992).Edition CIHEAM, Option Méditerranéennes, Série. B/n°8,1994-Crises et transitions des politique agricoles en Méditerranée. 1994, P1.
22. BERRANEN(Hassan) ; La formation agricole en Algérie : problématique et prise en charge des Nouveaux besoins .Edition MADR, DRDPA .Algerie2006 .P02 .
23. DJENANE(Abdelmadjid) ; Ajustement structurel et secteur agricole. Cahiers du CRIADE N°46-47,4^{ème} trimestre 1998 et 1^{er} trimestre 1999 .P 123/134.
24. BADRANI(Slimen),2000.Op.cit.
25. Ministre de l'agriculture et du développement rural ;projet de proximité de développement rural (PPDR).Juin 2003 .Algérie. P01.
26. BERRANEN (Hassan) ; La formation agricole en Algérie : problématique est prise en charge des nouveaux besoins. Edition MADR ; DRDPA .Algérie 2006.P1.
27. BOURENANE (Naceur) ; Agriculture et alimentation en Algérie : entre les contraintes historiques il et perspective futures. CREAD, Alger, Algérie Edition CIHEAM, Montpellier, France 2000.P 147
- .
28. Bulletin d'information de la CANAM. 2010.
29. MPMEA, artisanat un projet d'avenir. 2009.
30. Idem
31. CNAM. Etude sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat en 2009.
32. Idem

Les sites internet

1. <http://www.Iram-fr.org>.

Les thèses et mémoires

1. Thèse master of science « Mr Hamlaoui »

Direction régionales

- Subdivision de la Daïra seddouk

1. Le questionnaire

Université de Bejaia Campus d'Aboudaou
Faculté de sciences économique, commerciales
Et des sciences de gestion

Questionnaire pour la réalisation d'un mémoire de fin de cycle, intitulé « Développement rural et dynamique territoriale dans la wilaya de Bejaia », pour l'obtention d'un diplôme de Master II en science économique, option « Management économique des territoires et entrepreneuriat », destiné aux entrepreneurs de la wilaya de Bejaia spécialisés dans l'agriculture rurale et ou l'artisanat.

Monsieur (Madame),

Afin d'avoir de l'information, matière essentielle pour un travail de recherche, que nous souhaitons va pouvoir donner par ses résultats des répercussions positives sur votre activité et par extension sur votre territoire, nous vous saurons gré de bien vouloir répondre aux questions de ce questionnaire.

I. Description du terrain

1. Le village : nom :

1.1.Nombre d'habitants :

1.2.Altitude :.....

1.3.Entreprises :

1. services (nombre selon type).....

2. Industrie (nombre selon type).....

3. Artisanat (nombre selon type).....

4. Agriculture (nombre selon types).....

1.4. population en émigration (nombre, pays) :

1.5. Histoire du village

1.5.1. rôle de ses hommes avant la révolution.....

.....

.....

.....

.....

.....

1.5.2. Rôle de ses hommes pendant la révolution.....

.....

.....

.....

.....

.....

1.5.3. Rôle de ses citoyens après l'indépendance.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. La commune

2.1. nombre de villages

2.2. Nombre habitants

2.3. nombre d'associations

2.4. Nombre de comités de village

2.5. Distance du chef-lieu de wilaya.....

2.6. infrastructures :

2.6.1. scolaires.....

2.6.2. culturelles.....

2.6.3. sanitaires

2.6.4. cultuelles.....

2.7.Entreprises :

2.7.1. services (nombre selon types).....

2.7.2. Industrie (nombre selon types).....

2.7.3. Artisanat (nombre selon types).....

2.7.4. Agriculture (nombre selon types).....

2.8.Population en émigration (nombre, pays) :

2.9.Histoire de la commune

2.9.1. rôle de ses hommes avant la révolution.....

.....

2.9.2. Rôle de ses hommes pendant la révolution.....

.....

2.9.3. Rôle de ses hommes après l'indépendance.....

.....

.....

II. Question d'identification du répondant

1. Année de début de l'activité
2. Sexe : masculin ☐ féminin ☐
3. Niveau de formation : primaire ☐ moyen ☐ secondaire ☐ universitaire ☐
4. Type de diplôme :.....
5. Age :.....
6. Lieu de résidence.....

III. Perception de l'environnement interne

Sur une échelle de Likert (« jamais = 1 », « rarement=2 », « de temps en temps=3 », « souvent=4 », « toujours= 5 », donnez votre appréciation sur l'importance des points suivants :

1. Les personnes qui travaillent avec moi plus expérimentés m'informent sur l'activité.

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐

2. Le travail avec mes partenaires me permet de me sentir dans un cadre social agréable.

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐

3. Les échanges avec les autres membres facilitent ma compréhension des objectifs et des conditions de leur réalisation.

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐

4. La prise de décision se fait en tenant compte des avis de tous les membres.

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐

9. Exprimez votre opinion sur le travail que font les membres de la famille (en présentant les points positifs et les points négatifs)

.....

.....

.....

.....

.....

IV. Perception de l'environnement externe

1. Exprimez votre opinion sur le travail que font les élus locaux pour la réussite ou le blocage de votre activité (en présentant les points positifs et les points négatifs)

.....

.....

.....

.....

.....

2. Les rapports au pouvoir déconcentré (Wali, Chef de daïra...)

Rapports de confiance	☐ Oui	☐ Non
Rapports de méfiance	☐ Oui	☐ Non
Rapports conflictuels	☐ Oui	☐ Non
Rapport d'entraide	☐ Oui	☐ Non

Veulent bien faire et ils arrivent à le faire	☐ Oui	☐ Non
---	------------------------------	------------------------------

Veulent bien faire mais ils n'arrivent pas	☐ Oui	☐ Non
--	------------------------------	------------------------------

Veulent nuire et ils parviennent à le faire	☐ Oui	☐ Non
---	------------------------------	------------------------------

Veulent nuire mais ils ne parviennent pas	☐ Oui	☐ Non
---	------------------------------	------------------------------

Avis par des mots et des exemples

.....

.....

.....

.....

.....

3. Les rapports avec les élus locaux

Rapports de confiance	☐ Oui	☐ Non
-----------------------	------------------------------	------------------------------

Rapports de méfiance	☐ Oui	☐ Non
----------------------	------------------------------	------------------------------

Rapports conflictuels	☐ Oui	☐ Non
-----------------------	------------------------------	------------------------------

Rapports d'entraide	☐ Oui	☐ Non
---------------------	------------------------------	------------------------------

Veulent bien faire et ils arrivent à le faire	☐ Oui	☐ Non
---	------------------------------	------------------------------

Veulent bien faire mais ils n'arrivent pas	☐ Oui	☐ Non
--	------------------------------	------------------------------

Veulent nuire et ils parviennent à le faire	☐ Oui	☐ Non
---	------------------------------	------------------------------

Veulent nuire mais ils ne parviennent pas	☐ Oui	☐ Non
---	------------------------------	------------------------------

Avis par des mots et des exemples

.....

.....

.....

.....

.....

V. Financement

1. Quels sont les partenaires financiers ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Quels sont les rôles de ces différents partenaires (à quel niveau ils sont sollicités?)

.....

.....

.....

.....

.....

3. Quels sont les acteurs qui ont participé à l'élaboration des projets (conseils, orientations, encouragements, travail, financement, matériel...) ?

.....

.....

.....

.....

.....

4. Des indicateurs d'évaluations et de mesure notamment financiers ont-ils été définis et utilisés ?

.....

.....

.....

.....

.....

VI. Production Biens et Services

1. L'offre représente-t-elle une valeur pour le client ?

.....

.....

.....

.....

.....

2. L'offre semble-t-elle en adéquation avec la clientèle ciblée ?

.....

.....

.....

.....

.....

3. L'offre correspond-elle à une stratégie bien définie (prix, qualité, image de marque ?)

.....

.....

.....

.....

.....

4. Dynamique de la demande par des chiffres (en augmentation ou en baisse, au niveau local et externe)?

.....

.....

.....

.....

.....

5. Dynamique des capacités de production par des chiffres (en augmentation ou en baisse) ?

.....

.....

.....

.....

.....

VII. Commercialisation

1. Quels sont les moyens de commercialisation ?

.....

.....

.....

.....

.....

2. Quels sont les effets d'image suite à la réalisation et la réussite des projets ?

.....

.....

.....

.....

.....

3. Un travail d'animation est-il réalisé et avec quelle fréquence ?

.....

.....

.....

.....

.....

4. Un travail de communication est-il réalisé dans le cadre du projet ? A quelle échelle ?

.....

.....

.....

.....

.....

VIII. Services

1. Aider vous pratiquement le client à bien utiliser le produit ?

.....

.....

.....

.....

.....

2. Donner vous des conseils et orientations au client sur l'utilisation du produit ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Donner vous des faciliter de paiement ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Offrez vous des aides en matière de commercialisation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

IX. Moyens humains

1. Quelles sont les compétences locales mobilisées ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Réalisme des objectifs par rapport aux compétences humaines en présence ?

3. Quels sont les compétences externes au territoire mobilisées (ingénieurs, financiers) ?

.....

.....

.....

.....

.....

X. Participation à une association ou coopérative

1. Participez-vous à une association de producteur ?

.....

.....

.....

.....

.....

2. Participez vous une à association de distributeur ?

.....

.....

.....

.....

.....

3. Participez-vous à une coopérative de producteur ?

.....

.....

.....

.....

.....

4. Participez-vous une à coopérative de distributeur ?

.....

.....

.....

.....

.....

XI. Activités et produits

1. Quels sont les activités et les produits réalisés ?

.....

.....

.....

.....

.....

2. Quel est le nombre de travailleurs dans chacune de vos activités ?

.....

.....

.....

.....

.....

3. Quels sont les nouveaux projets prévus pour l'avenir ?

.....

.....

.....

.....

.....

Vous assurant la confidentialité de toute l'information donnée et son utilisation exclusivement dans le cadre scientifique, veuillez Monsieur (Madame) accepter nos remerciement les plus vifs pour votre précieuse collaboration.

2. Les tableaux

TABLEAU N°01 : Evolution de la part relative de la VA Agricole dans le PIB (1988-1993) : indice100en1987.

Année	V.A Agricole en % du PIB	Indice
1984	8,7	69
1985	11,2	89
1986	13,0	103
1987	12,6	100
1988	11,5	91
1989	12,8	102
1990	11,1	88
1991	10,8	86
1992	12,0	95
1993	12,8	102

Tableau N° 02 : taux de croissance du PIB Agricole réel (1997/2003) en %.

1997	1998	1999	2000	2001	2003	2003
13.5	11.4	2.7	- 5	13.2	- 1.3	13

Tableau N°3 : Population des artisans par catégorie

Type de l'activité	Fréquence	%
Artisan individuel	110826	99,5
Entreprise artisanale	62	0,1
Coopérative	519	0,1
Total	111407	100

Tableaux N°4 : évolution de la production de secteur artisanale de 2005 à 2008 (unité : 10³DA)

	2005	2006	2007	2008
Artisan individuel	56353400	570114304	58865378	61562276
Entreprise artisanale	151391	159197	185314	209537
Coopérative artisanales	1661955	2045314	1776907	1977883
Production total	58166746	59218815	60827599	63749696
Evolution		2%	3%	5%

Tableau N°5 : les contraintes les plus gênantes pour le fonctionnement et le développement des activités artisanales

Contraintes	Fréquences
Fiscalité élevée	49%
Accès aux matières premières	25%
Charges élevées	25%
Problème de débouchés	20%
Problème de local	19%

Tableau N°06 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs en 2000 dans la commune de beni maouche

Commune	Dispersions	Population	Taux (%)
Beni Maouche	A.C.L	4243	31.63
	A.S	6726	50.14
	Z.E	2442	18.20
	Total	13412	100

Tableau N° 07 : les activités artisanales dans la commune de beni maouche

Type d'activité	En nombre de :
Forgerons	08
Mécaniciens	05
Menuiseries bois	11
Menuiseries métalliques et aluminium	05
Boulangeries	04
Coiffeurs	20
Tôliers et peinture auto	03
Huilerie moderne	06
Huilerie classique	09
Moulin a Facon	02
Cordonniers	04
Labo-photos	03
Electricien auto	05
Vulcanisateur	02
Lavage graissage auto	05

Tableau N°08 : infrastructure scolaire dans la commune de beni maouche

Niveau	Type	Nombre
Primaire	Ecole primaire	18
Moyen	C.E.M	03
Secondaire	Lycée	01
C.F.P.A	Centre de Formation	01

Tableau N°09 : les capacités en infrastructure sanitaires dans la commune de beni maouche

Type	Nombre
Polyclinique	01
Centre de santé	En cour
Salle de soin	04
Pharmacie d'état	00
Pharmacie privée	03
Cabinet médicaux	02 (dont 01 chirurgien dentaire)

Tableau N°10 : les services publics dans la commune de beni maouche

Type	Nombre
Daïra	01
A.P.C	01
Délégation de l'agriculture	01
Annexe de l'A.P.C	02
La poste	01
Annexe poste	02

Tableau N°11 : les lieux de regroupement dans la commune de beni maouche

Type	nombre
Mosquées	20
Cafés	15
Restaurants	05
Maison de jeune	01
Cyber café	05
Stade communal	01
Terrain de sport	Chaque village

Tableau N°12 : capacité en matière du commerce dans la commune de beni maouche

Type	nombre
Alimentation générale	60
Commerce multiple	08
Habillement	20
Kiosque (tabac)	25
Pâtisserie	05
Boucherie	08

Tableau N°13 : les apports des agriculteurs avec les élus locaux

Rapports	Rapport de confiance	Rapport de méfiance
Agriculteurs		
Elhadje Laala	oui	-
Sahki	oui	-
Rekale	-	oui
Dehegane	oui	-
Chaouche	oui	-
Arezeki	oui	-
Bounedine	-	oui
Ouakli	oui	-
Hadiri	oui	-
Haderebache	oui	-
Total	8	2

Tableau N°14 : présentation en pourcentage les apports avec les élus locaux

Apports	Pourcentage(%)
Apport de confiance	80
Apport de méfiance	20
total	100

Tableau N°15 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs en 2000 dans la commune de Seddouk

Commune	Dispersions	Population	Taux (%)
Seddouk	A.C.L	13907	67.59 %
	A.S	4808	23.37 %
	Z.E	1857	09.51 %
	Total	20573	100

Tableau N°16 : les activités artisanales dans la commune de Seddouk

Type d'activité	En nombre de :
Forgerons	02
Mécaniciens	16
Menuiseries bois	32
Menuiseries métalliques et aluminium	12
Boulangeries	05
Coiffeurs	20
Tôliers et peinture auto	07
Huilerie moderne	06
Huilerie classique	10
Moulin a Facon	02
Cordonniers	04
Labo-photos	05
Electricien auto	04
Vulcanisateur	03
Lavage graissage auto	08

Tableau N°17 : infrastructure scolaire dans la commune de Seddouk

Niveau	Type	Nombre
Primaire	Ecole primaire	15
Moyen	C.E.M	02
Secondaire	Lycée	02
C.F.P.A	Centre de Formation	01

Tableau N°18 : les capacités en infrastructure sanitaires dans la commune de Seddouk

Type	Nombre
Polyclinique	01
Centre de santé	00
Salle de soin	02
Pharmacie d'état	01
Pharmacie privée	04
Cabinet médicaux	07 (dont 04 chirurgiens dentaires)

Tableau N°19 : les services publics dans la commune de Seddouk

Type	Nombre
Daïra	01
A.P.C	01
Délégation de l'agriculture	01
Annexe de l'A.P.C	01
La poste	02
Annexe poste	01

Tableau N°20 : les lieux de regroupement dans la commune de Seddouk

Type	nombre
Mosquées	12
Cafés	23
Restaurants	15
Maison de jeune	01
Cyber café	12
Stade communal	01
Terrain de sport	09

Tableau N°21 : capacité en matière du commerce dans la commune de seddouk

Type	Nombre
Alimentation générale	80
Commerce multiple	15
Habillement	25
Kiosque (tabac)	16
Pâtisserie	12
Boucherie	09

Tableau N°22 : les apports avec les élus locaux

Rapports	Rapport de confiance	Rapport de méfiance
Agriculteurs		
Blady (khodja)	oui	-
Belammri	-	oui
Elamri	-	oui
Ben Mezziane	-	oui
Rameau d'olive	oui	-
Salhi	oui	-
Louchati	-	oui
Ghanem	oui	-
Ariche	oui	-
Chenna	oui	-
Total	6	4

Tableau N°23 : présentation en pourcentage les apports avec les élus locaux

Apports	Pourcentage(%)
Apport de confiance	60
Apport de méfiance	40
total	100

Liste des figures

Figure 01 : le schéma de Pequeur.....	09
Figure 02 : le système stratégique des acteurs d'un projet de développement local.....	19

Liste des tableaux

Tableau 01 : Evolution de la part relative de la VA Agricole dans le PIB (1988-1993).....	30
Tableau 02 : Taux de croissance du PIB Agricole réel (1997/2003) en %.....	30
Tableau 03 : Population des artisans par catégorie.....	43
Tableau 04 : Evolution de la production de secteur artisanale de 2005 à 2008 (unité : 10 ³ DA).....	45
Tableau 05 : Les contraintes les plus gênantes pour le fonctionnement et le développement des activités artisanales.....	46
Tableau 06 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs en 2000 dans la commune de Beni Maouche	52
Tableau 07 : Les activités artisanales dans la commune de Beni Maouche.....	53
Tableau 08 : Infrastructure scolaire dans la commune de Beni Maouche.....	55
Tableau 09 : Les capacités en infrastructure sanitaires dans la commune de Beni Maouche	55
Tableau 10 : Les services publics dans la commune de Beni Maouche.....	56
Tableau 11 : Les lieux de regroupement dans la commune de Beni Maouche...	56
Tableau 12 : Capacité en matière du commerce dans la commune de Beni Maouche	57
Tableau N°13 : les apports des agriculteurs avec les élus locaux de la commune Beni Maouche.....	58
Tableau N°14 : présentation en pourcentage les apports avec les élus locaux de la commune Beni Maouche.....	58
Tableau N°15 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs en 2000 dans la commune de Seddouk.....	66
Tableau N°17 : infrastructure scolaire dans la commune de Seddouk.....	67

Tableau N°18 : les capacités en infrastructure sanitaires dans la commune de Seddouk.....	68
Tableau N°19 : les services publics dans la commune de Seddouk.....	68
Tableau N°20 : les lieux de regroupement dans la commune de Seddouk	69
Tableau N°21 : capacité en matière du commerce dans la commune de seddouk.....	69
Tableau N°22 : les apports avec les élus locaux.....	70
Tableau N°23 : présentation en pourcentage les apports avec les élus locaux.....	70

Table des matières

REMERCIEMENT

DEDICACES

LISTE DES ABREVIATIONS

SOMMAIRE

Introduction générale et problématique.....	I
Introduction à la première partie.....	05
Chapitre I : Développement local.....	06
Introduction.....	06
1. Historique sur le développement.....	08
2. Définition du développement local.....	08
3. Les objectifs du développement local	10
4. Les conditions du développement local.....	11
5. Les modes de développement local.....	12
5.1. L'agglomération.....	12
5.2. Processus de spécialisation.....	12
5.3. Processus de spécification.....	12
6. Les composantes du développement local.....	13
6.1. Le territoire.....	13
6.2. Les acteurs de développement local.....	15
6.2.1. Les acteurs institutionnels.....	15
6.2.2. La communauté.....	16
6.2.3. Les acteurs économiques.....	16
6.3. La gouvernance locale.....	16
7. Le système stratégique du développement local et la gestion de la complexité...	16
7.1. Les marges de manœuvre et les « stratégies d'indétermination » des acteurs.....	17
7.2. Les jeux fluctuants des pouvoirs et du temps.....	17
8. Les approches du développement local.....	20
8.1. Le développement local dans son approche territoriale.....	20
8.2. Le développement local dans son approche entrepreneuriale.....	21

9. Les stratégies et les démarches du développement local.....	22
9.1. Les stratégie du développement local.....	22
9.1.1. Les ressources disponibles.....	22
9.1.2. Le territoire.....	23
9.2. Les démarches du développement local.....	23
9.2.1. Le projet à entrée technique.....	23
9.2.2. L'approche par l'accompagnement institutionnel.....	24
9.2.3. L'approche par le soutien aux initiatives locales.....	24
Conclusion	25
Chapitre II : les politiques de développement rural.....	27
Introduction.....	27
Section I : Les politiques agricoles en Algérie.....	28
1. L'agriculture en Algérie.....	28
1.1. Les différentes phases de l'évolution de l'agriculture algérienne.....	28
1.1.1. Période poste-indépendance : 1962-1970.....	29
1.1.2. Les grandes réformes : 1971-1982.....	29
1.1.3. La refonte de la politique national de développement : 1983-1990.....	29
1.1.4. L'ouverture sur le privé et la transition vers l'économie de marché : 1991-1999.....	29
1.1.5. Avènement et mise en œuvre des programmes du PNDAR : 2000.....	29
1.2. La place de l'agriculture en Algérie.....	29
2. Les stratégies du développement agricole et rural en Algérie à partir de l'année 2000.....	31
2.1. Le plan national de développement agricole et rural (PNDAR).....	32
2.1.1. La démarche du PNDAR.....	32
2.1.2. Le programme du PNDAR.....	32
2.1.2.1. Programme national de reboisement et d'emploi rural.....	32
2.1.2.2. Programme de mise en valeur des terres par la concession.....	33
2.1.2.3. Programme de développement et d'intensification de la production agricole (filières).....	33
2.1.2.4. Programme d'adaptation des systèmes des productions.....	33
2.1.2.5. Programme des zones de parcours et de protection de steppe.....	33
2.1.2.6. Programme de mise en cohérence et de dynamisation de l'agronomie	

saharienne.....	33
2.2. Le projet de proximité de développement rural (PPDR).....	33
2.2.1. Les objectifs de PPDR.....	33
2.2.2. Les domaines couverts par PPDR.....	34
2.2.3. Le fond national de la reconversion et du développement agricole FNRDA	34
3. Les limites de l'agriculture en Algérie.....	34
Section II : Les politiques de l'artisanat en Algérie.....	35
1. Brève présentation de l'artisanat en Algérie.....	35
2. Le développement organisationnel du secteur.....	36
2.1. De 1962 à 1991 : les premières étapes de l'organisation du secteur.....	37
2.1.1. La création de la direction de l'artisanat.....	37
2.1.2. La loi constitutive sur l'artisan.....	38
2.2. De 1992 à 1995 : l'artisanat à l'ère de l'ouverture de l'économie algérienne...	38
2.3. De 1996 à 2002 : une nouvelle organisation pour l'artisanat.....	39
2.3.1. Sur le plan législatif.....	39
2.3.2. Sur le plan organisationnel.....	40
2.3.2.1. Les chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).....	40
2.3.2.2. L'agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART).....	40
2.3.2.3. Le ministère chargé de l'artisanat.....	41
2.4. La période de (2003-2010) : plan d'action pour un développement de l'artisanat « horizon 2010 ».....	41
2.4.1. L'organisation et l'amélioration des approvisionnements.....	42
2.4.2. Réhabilitation des unités existantes et développement des nouvelles infrastructures.....	42
2.4.3. La promotion de la ressource humaine.....	42
3. Bilan du développement du secteur et de ses activités en 2010.....	42
3.1. La population des artisans.....	43
3.2. L'encadrement juridique et structurel des activités de l'artisan.....	43
3.2.1. Dispositif législatif et réglementaire.....	43
3.2.2. Le développement des infrastructures d'encadrement des activités artisanales.....	44
3.2.3. La couverture des besoins essentiels des populations.....	44
4. Faiblesses et contraintes du secteur de l'artisanat.....	45

4.1. Développement des structures d'appuie de l'activité artisanale.....	45
4.2. La main d'œuvre.....	45
4.3. La fiscalité et l'accès au crédit.....	46
4.4. L'accès aux matières premières.....	46
4.5. Les principales contraintes dans la gestion de l'activité artisanale.....	46
Conclusion.....	47
Conclusion à la première partie.....	48
Chapitre III : l'agriculture et l'artisanat dans la wilaya de Bejaïa.....	49
Introduction.....	50
Section I : La commune de Beni Maouche.....	51
1. Présentation générale de la commune « Beni Maouche ».....	51
1.1. La population agricole et artisanale dans la commune de Beni Maouche	52
1.1.1. La répartition de la population agricole selon le sexe.....	53
1.1.2. La répartition de la population agricole selon l'âge	54
1.2. Niveau d'instruction de la population.....	54
1.2.1. Les infrastructures scolaires.....	55
1.2.2. Infrastructure sanitaire.....	55
1.2.3. Services publics.....	56
1.2.4. Lieu de regroupement.....	56
1.2.5. Le commerce.....	56
2. Perception de l'environnement interne et externe	57
3. Financement.....	59
4. La production des biens et services	59
5. La commercialisation.....	59
6. Les services et moyens humains.....	59
7. Les activités et les produits.....	59
7.1. Les grandes cultures.....	60
7.2. Les productions maraichères.....	60
7.3. Les productions arboricoles et viticoles.....	60
7.3.1. L'olivier.....	61
7.3.2. Le figuier.....	61
8. Les productions animales.....	61
8.1. L'élevage bovin.....	62

8.2. L'élevage ovin.....	62
8.3. L'élevage caprin.....	62
8.4. L'aviculture.....	62
8.5. L'apiculture.....	62
9. Les contraintes de la région.....	62
10. Des projets pour encourager les agriculteurs.....	63
Section II : La commune de Seddouk.....	65
1. Présentation générale de la commune « Seddouk ».....	65
1.1. La population agricole et artisanale dans la commune de Seddouk.....	66
1.1.1. La répartition de la population agricole selon le sexe.....	66
1.1.2. La répartition de la population agricole selon l'âge	67
1.2. Niveau d'instruction de la population.....	67
1.2.1. Les infrastructures scolaires.....	67
1.2.2. Infrastructure sanitaire.....	68
1.2.3. Services publics.....	68
1.2.4. Lieu de regroupement.....	69
1.2.5. Le commerce.....	69
2. Perception de l'environnement interne et externe	69
3. Financement.....	70
4. La production des biens et services	72
5. La commercialisation.....	72
6. Les services et moyens humains.....	72
7. Les activités et les produits.....	72
7.1. Les grandes cultures.....	72
7.2. Les productions maraichères.....	72
7.3. Les productions arboricoles et viticoles.....	72
7.3.1. L'olivier.....	72
7.3.2. Le figuier.....	73
8. Les productions animales.....	73
8.1. L'élevage bovin.....	73
8.2. L'aviculture.....	73
8.3. L'apiculture.....	73
9. Les contraintes de la région.....	73

10. Des projets pour encourager les agriculteurs.....	74
Conclusion.....	74
Conclusion générale.....	76
Bibliographie.....	81
Annexe.....	83
Liste des tableaux et figures.....	103
Table des matières.....	106

RESUME

L'agriculture a toujours été la principale source de revenu et de richesses dans les régions montagne, mais avec l'évènement de la mondialisation, le rôle de l'agriculture de montagne recule de plus en plus et l'isolement des régions montagnardes s'accroît. L'agriculture de montagne est confrontée à une diminution importante du nombre des exploitations et des effectifs d'animaux, à l'avancée de la forêt, à la recherche d'alternatives économiques viables et à une demande croissante de la société pour l'entretien du paysage, la préservation de la biodiversité et l'offre de produits locaux de qualité.

L'artisanat occupe une place importante dans les politiques de développement de plusieurs pays. Son apport dans la création d'emploi et de richesse n'est pas négligeable. En Algérie le potentiel du secteur de l'artisanat est d'une grande importance ; (diversification d'activités artisanales, existence de savoir-faire...etc.)

Mot clés : développement local, agriculture de montagne, les stratégies algériennes de développement agricole et rural (PNDAR, FNRDA), patrimoine immatériel, Algérie, Bejaïa, artisanat